

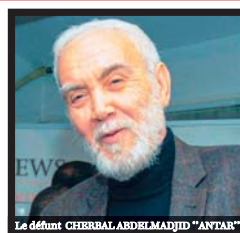
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 19 mars 2026 / 29 ramadhan 1447 - N° 4052- 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€
www.dknews.dz/ / e-mail: contact@dknews.dz



Le défunt CHERBAL ABDELMADJID "ANTAR"

Iftar : 19h02
Imsak : 05h15

CÉLÉBRATION DU 64^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE

Le Président Tebboune : "une vision stratégique consolidée pour une Algérie souveraine et résolument tournée vers la résilience économique"



P.3

L'ORGANISATION ALGÉRIENNE DE PROTECTION ET D'ORIENTATION DU CONSOMMATEUR ET DE SON ENVIRONNEMENT, DEPUIS LE FORUM "DK NEWS"

Renforcer la protection du consommateur ouvre la voie au développement du commerce et à la consolidation de l'économie

Le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement, le Dr Mustapha Zebdi, estime que le renforcement de la protection du consommateur en Algérie constitue un levier essentiel pour moderniser le secteur du commerce. Une telle dynamique devrait, selon lui, avoir un impact rapide et positif sur le rythme du développement et sur l'investissement local. Des revendications qui, rappelle l'invité du forum "Dk News", ont été personnellement soulignées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur leur mise en œuvre dans les plus brefs délais. Pp.12-13



SAVOIR ET L'INNOVATION

Partenariat renforcé entre Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Algérie

P.6

DIPLOMATIE ALGÉRIENNE
Abdelmadjid Tebboune impulse un nouveau souffle avec un remaniement stratégique du corps diplomatique et consulaire

P.24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT
Sifi Ghrieb lance la réforme des marchés publics et trace les priorités sectorielles 2026-2028

P.3

SIDI BEL-ABBES
Campagne de sensibilisation pour le dépistage précoce du glaucome

P.11

FOOTBALL

CAF
Décision de la honte ! Une CAN, ça se gagne sur le terrain

P.21



GRAND PRIX D'ASSIA DJEBAR DU ROMAN 2026

Ouverture des candidatures pour une huitième édition célébrant la créativité et la diversité littéraire nationale

P.16

AÏD EL FITR
Sogral renforce son programme de transport de voyageurs à travers le pays

P.2

AÏD EL FITR

Sogral renforce son programme de transport de voyageurs à travers le pays



La Société nationale d'exploitation et de gestion des gares routières de transport des voyageurs "Sogral" a renforcé son programme en prévision de l'Aïd el Fitr, en programmant 2300 dessertes supplémentaires à travers les différentes gares routières, afin de répondre à la demande croissante habituellement en cette période.

Le chargé de communication de la société, Smail Saadouni, a précisé dans une déclaration à l'APS que ce programme s'étend du samedi dernier jusqu'au vendredi prochain, en plus de la semaine suivant l'Aïd El-Fitr, afin d'assurer le retour des voyageurs dans des conditions adéquates.

Il s'agit d'intensifier les dessertes à travers le réseau des gares routières, avec une prévision d'atteindre près de 350.000 voyageurs par jour, tout en veillant au respect par les transporteurs du programme de permanence, en coordination avec les directions des transports.

M. Saadouni a indiqué que 364 guichets de vente de billets ont été mis à disposition à travers les différentes gares, dont 148 guichets équipés du service de paiement électronique. L'application "Mahattati" a également été généralisée pour couvrir 62 gares routières, permettant aux citoyens d'acheter leurs billets en ligne sans avoir à se déplacer.

Selon M. Saadouni, 350.000 billets ont été vendus en ligne depuis le lancement de l'application, qui propose également le service "S.O.S danger" pour signaler rapidement les dépassements, ayant permis d'enregistrer plus de 4700 signalements transférés à la cellule d'écoute mise en place par la société.

Il a affirmé que "Sogral" a pris des mesures organisationnelles spéciales pour assurer une meilleure prise en charge des voyageurs, à travers la suspension des congés hebdomadaires et annuels des agents de nettoyage et de sécurité, en coordination avec les directions des transports de wilaya et l'entreprise publique universitaire de transport et de services.

EDUCATION NATIONALE

Modification du calendrier des épreuves du 3^e trimestre de l'année scolaire 2025-2026

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier, la modification du calendrier des compositions du 3^e trimestre de l'année scolaire 2025-2026, et ce, pour les trois niveaux d'enseignement, indique un communiqué du ministère.

"Dans le cadre des préparatifs liés à l'organisation des examens scolaires nationaux -Brevet d'enseignement moyen (BEM) et Baccalauréat, session 2026- et afin d'assurer le bon déroulement de la fin de l'année scolaire 2025/2026, le ministère de l'Education nationale annonce la modification du calendrier des compositions du 3^e trimestre pour les trois niveaux d'enseignement", précise-t-on de même source.

A cet effet, "l'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire aura lieu les 3, 4 et 5 mai 2026, celle des acquis de la fin des premier et deuxième paliers de l'enseignement primaire, les 4 et 5 mai 2026, tandis que les compositions du troisième trimestre pour tous les niveaux des trois cycles d'enseignement seront organisées du dimanche 10 au jeudi 14 mai 2026".

Les épreuves de rattrapage "demeurent sans changement et se dérouleront les lundi et mardi 22 et 23 juin 2026", conclut le communiqué.

CLIN D'OEIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE

197 blessés en 24 heures (Protection civile)



Cent quatre-vingt-dix sept (197) personnes ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile ont effectué ces dernières 24 heures 163 interventions suite à plusieurs accidents de la route ayant causé des blessures à 197 personnes, précise la même source.

Durant la même période, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 10 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage dans les wilayas d'El Bayadh, Medea, Ain Temouchent et Naâma.

Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile de la wilaya de Ain Temouchent sont intervenues pour l'extinction d'un incendie à l'intérieur d'un immeuble situé dans la Commune de Béni Saf ayant causé des gênes respiratoires à plusieurs personnes.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Oum El-Bouaghi : démantèlement de deux réseaux criminels pour trafic de drogue et de psychotropes (GN)

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Oum El-Bouaghi ont procédé, lors de deux opérations distinctes, au démantèlement de deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue et de comprimés psychotropes, indique, mardi, un communiqué de ces services.

Ces deux opérations, menées par la Brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la GN d'Ain M'lila et la Brigade territoriale de la GN d'Ain Fakroun, interviennent dans le cadre de la "lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes". Elles font suite à "des informations obtenues par les éléments du Groupement, faisant état de l'existence de deux réseaux s'adonnant au transport, au stockage et au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes", précise la même source. Suite à l'exploitation de ces informations, ajoute la même source, "un plan bien ficelé a été mis en place afin de neutraliser les activités de ces deux réseaux".

Sétif : saisie de plus de 120.000 unités de pétards et de feux d'artifice à El Eulma

Les éléments de la sûreté de daïra d'El Eulma, relevant de la sûreté de wilaya de Sétif, sont parvenus à saisir plus de 120.000 unités de pétards et de feux d'artifice de diverses catégories, a-t-on appris mercredi auprès de cette corps sécuritaire.

Selon le responsable de communication auprès la sûreté de wilaya de Sétif, le commissaire divisionnaire de police, Mohamed Fraheta, il s'agit de la saisie de plus de 120.000 unités de pétards et de feux d'artifice prohibés, de différents types et calibres, ainsi que l'arrestation de trois individus impliqués.

Il a également souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts soutenus et déployés par les services de police en vue de lutter contre toutes les formes de criminalité.

La même source a ajouté que cette importante quantité a été récupérée à la suite d'opérations de perquisition menées après un travail de surveillance et d'identification ayant ciblé des points de vente de ces produits au niveau des marchés du centre-ville d'El Eulma.

Horaires des prières



Fajr : 05h27
Dohr : 12h56
Asr : 16h24
Maghreb : 19h02
Isha : 20h19

MÉTÉO

Alger	: 20°	10°
Oran	: 23°	11°
Annaba	: 20°	08°
Béjaïa	: 18°	09°
Tamanrasset	: 28°	16°

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Alger : démantèlement d'un réseau criminel pour trafic de drogue et de psychotropes (Gendarmerie nationale)

La Brigade de sécurité et d'investigation (BSI) de la Gendarmerie nationale de Birkhadem (Alger) a procédé au démantèlement d'un dangereux réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue dure et de psychotropes à travers plusieurs communes, indique, mardi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité, notamment le trafic de drogue dure et de substances psychotropes, la BSI de la Gendarmerie nationale de Birkhadem a procédé au démantèlement d'un réseau dangereux opérant dans la commune de Gué de Constantine ainsi que dans les localités avoisinantes", précise la même source.

Agissant sur informations et après activation de l'élément de renseignement et intensification des investigations, "les éléments de la Brigade ont identifié et localisé les membres du réseau, avant de mettre en place un plan sécuritaire bien ficelé, en coordination avec les autorités judiciaires, permettant la perquisition des domiciles des suspects", ajoute le communiqué.

L'opération s'est soldée par "l'arrestation de deux individus et la saisie de 104,58 grammes de kif traité, de 325 capsules de psychotropes de type prégabaline, ainsi que d'un drone utilisé pour surveiller et sécuriser les déplacements des individus du réseau", en plus d'"une paire de jumelles et une somme d'argent estimée à 18 millions de centimes provenant des revenus du trafic de ces poisons".

Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, "les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes", conclut le communiqué.

ANP

7 terroristes abattus à Tébessa en une semaine

Sept (7) terroristes ont été abattus à Tébessa et trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 11 au 17 mars courant, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 11 au 17 mars 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont abattu 7 terroristes et saisis 7 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets à Tébessa en 5^{ème} Région militaire, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 3 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements de l'ANP ont abattu 4 narcotrafiquants armés suite à une embuscade menée à Tamanrasset en 6^{ème} RM et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, alors que d'autres détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 49 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 22 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc. En outre 3.712.969 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute le communiqué.

CÉLÉBRATION DU 64^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE**Le Président Abdelmadjid Tebboune : une vision stratégique consolidée pour une Algérie souveraine et résolument tournée vers la résilience économique**

Dans un contexte international en constante mutation, marqué par des tensions géopolitiques et des bouleversements économiques majeurs, l'Algérie affirme avec détermination son choix d'un développement autonome et durable.

Par **Abed MEGHIT**

À l'occasion de la célébration du 64^e anniversaire de la Fête de la Victoire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a livré un message d'une portée stratégique, réaffirmant les orientations fondamentales du pays en matière de souveraineté nationale et de consolidation économique.

Dans son allocution, le chef de l'État a mis en exergue la trajectoire adoptée par l'Algérie pour renforcer son immunité économique, considérée comme un pilier essentiel face aux aléas de la conjoncture internationale.

Cette approche repose sur une vision claire et structurée, où la consolidation des capacités nationales s'inscrit au cœur d'un projet de développement multidimensionnel.

Ce dernier se distingue par son caractère intégré, mobilisant plusieurs secteurs stratégiques dans une dynamique cohérente visant à garantir une croissance équilibrée et durable.

Le président de la République a souligné que les avancées enregistrées ne relèvent pas du hasard, mais résultent d'un engagement collectif fondé sur des volontés nationales sincères.

Ces dernières, en conjuguant leurs efforts, participent activement à la mise en œuvre des politiques publiques et à la concrétisation des projets structurants sur le terrain.

Cette mobilisation traduit une adhésion à une vision commune, orientée vers la défense des intérêts supérieurs de l'État et la satisfaction des aspirations légitimes des citoyens.

Au-delà des considérations économiques, le message présidentiel a également mis en lumière la dimension historique et symbolique du 19 mars 1962. Cette date, qui marque l'entrée en vigueur du cessez-le-feu mettant fin à



plus d'un siècle de colonisation, demeure un repère fondamental dans la mémoire nationale.

Elle incarne le triomphe d'un peuple qui, malgré les épreuves et les sacrifices, a su imposer son droit à la liberté et à l'indépendance.

Le chef de l'État a évoqué, avec gravité, les souffrances endurées par les Algériens durant cette période, rappelant les pratiques violentes du système colonial, caractérisées par les massacres, la destruction et le pillage.

Toutefois, il a insisté sur la capacité du peuple algérien à transcender ces épreuves, en s'appuyant sur une détermination inébranlable et une foi profonde en la justesse de son combat.

Dans cette perspective, la Révolution de libération nationale apparaît comme un tournant décisif, ayant permis de redéfinir le destin du pays. Le président a

qualifié cette Révolution de glorieuse et mémorable, soulignant qu'elle constitue une source d'inspiration permanente pour les générations actuelles et futures.

Elle représente, en effet, un héritage précieux qui guide l'action nationale et nourrit la volonté de bâtir un État fort, souverain et moderne.

En établissant un lien étroit entre le passé et le présent, le président Abdelmadjid Tebboune a mis en évidence la continuité de l'engagement national.

L'Algérie d'aujourd'hui, forte de son histoire et de ses ressources humaines, poursuit sa marche vers le développement en s'appuyant sur les valeurs de sacrifice, de solidarité et de patriotisme héritées de la Révolution.

Cette vision stratégique se traduit concrètement par la réalisation de projets d'envergure dans divers secteurs, visant à renforcer l'indépendance

économique du pays.

La diversification de l'économie, la promotion de la production nationale et la valorisation des ressources internes constituent autant de leviers mobilisés pour réduire la dépendance aux fluctuations extérieures et consolider la souveraineté nationale.

Par ailleurs, le président a insisté sur l'importance de la participation citoyenne dans ce processus de transformation.

Il a souligné que la réussite du projet national repose sur l'implication de tous les acteurs, qu'il s'agisse des institutions, des opérateurs économiques ou de la société civile.

Cette approche inclusive vise à créer une dynamique collective capable de relever les défis actuels et de construire un avenir à la hauteur des ambitions nationales.

Dans un environnement international incertain, l'Algérie entend ainsi affirmer son autonomie stratégique en s'appuyant sur ses propres capacités et sur une gouvernance orientée vers l'efficacité et la transparence.

Cette orientation traduit une volonté de rupture avec les modèles de dépendance, au profit d'un développement maîtrisé et adapté aux réalités nationales.

En définitive, le message du président de la République s'inscrit dans une logique de projection vers l'avenir, tout en restant profondément ancré dans la mémoire collective.

Il met en lumière une Algérie résiliente, consciente de ses atouts et déterminée à consolider sa souveraineté à travers un projet de développement ambitieux.

Une vision qui, en mobilisant les énergies nationales, ouvre la voie à une nouvelle étape dans l'histoire du pays, placée sous le signe de la stabilité, du progrès et de la dignité.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Sifi Ghrieb lance la réforme des marchés publics et trace les priorités sectorielles 2026-2028

Par **Abed MEGHIT**

Le gouvernement franchit une nouvelle étape dans la modernisation de l'action publique en Algérie. Réuni sous la présidence du Premier ministre Sifi Ghrieb, l'exécutif a entamé l'examen d'un projet de décret exécutif structurant visant à encadrer de manière plus rigoureuse et efficiente les marchés publics, tout en se penchant sur les feuilles de route sectorielles pour la période 2026-2028.

Une double démarche qui traduit la volonté des pouvoirs publics d'inscrire la gouvernance dans une logique de performance, de transparence et de projection stratégique.

Au cœur de cette réunion figure un texte fondamental destiné à préciser les modalités d'application des règles générales relatives à la commande publique.

Ce projet de décret exécutif ambitionne d'apporter davantage de clarté dans les procédures, en codifiant les mécanismes opérationnels régissant la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics.

Il s'agit, en filigrane, de lever les ambiguïtés administratives, de réduire les marges d'interprétation et de sécuriser les relations contractuelles entre les différents intervenants.

Cette réforme s'inscrit dans un

contexte où la maîtrise des dépenses publiques et l'optimisation des ressources financières constituent des enjeux majeurs.

En renforçant les outils de contrôle et en promouvant des pratiques plus transparentes, le gouvernement entend garantir une utilisation rationnelle des fonds publics.

L'objectif est également de créer un environnement concurrentiel équilibré, propice à l'émergence d'une économie nationale plus dynamique, tout en favorisant la participation accrue des entreprises locales.

La valorisation de la production nationale occupe, à cet égard, une place centrale dans ce dispositif.

En encourageant les opérateurs économiques à privilégier les produits et services locaux, le texte vise à soutenir l'industrie nationale, à stimuler l'investissement et à consolider les chaînes de valeur internes.

Parallèlement, l'accent est mis sur le respect des principes d'éthique et de bonne gouvernance, considérés comme des piliers essentiels pour instaurer la confiance entre l'administration, les entreprises et les citoyens.

Au-delà de cette réforme réglementaire, la réunion du gouvernement a été l'occasion d'examiner les projets de feuilles de route de plusieurs secteurs stratégiques pour la période 2026-2028.



Transports, justice, enseignement supérieur et recherche scientifique, éducation nationale, commerce intérieur, jeunesse, travaux publics, hydraulique et sports : autant de domaines clés appelés à jouer un rôle déterminant dans le développement économique et social du pays.

Ces feuilles de route traduisent une approche prospective visant à anticiper les défis à venir et à structurer les politiques publiques autour d'objectifs pré-

cis, mesurables et cohérents.

Elles constituent un instrument de pilotage essentiel pour assurer la coordination des actions gouvernementales et garantir leur efficacité sur le terrain.

En articulant réformes structurelles et planification stratégique, l'exécutif affiche ainsi sa volonté de consolider les bases d'une gouvernance moderne, tournée vers les résultats et la satisfaction des attentes citoyennes.

A. MEGHIT

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE
DE LA WILAYA D'ALGER

Un nouveau découpage territorial pour une gestion plus efficace et de proximité

L'organisation administrative de la wilaya d'Alger connaît une évolution majeure avec la publication d'un décret présidentiel redéfinissant son architecture territoriale. Ce texte, désormais en vigueur, consacre un nouveau découpage basé sur des circonscriptions administratives, dans une optique de rationalisation de la gestion locale et de renforcement de la proximité avec les citoyens.

Selon les dispositions du décret, la wilaya d'Alger est désormais structurée en 13 circonscriptions administratives, chacune placée sous l'autorité d'un wali délégué agissant auprès du wali de la wilaya. Ce mode d'organisation vise à améliorer la coordination des services de l'État, à fluidifier la prise de décision et à rapprocher davantage l'administration des réalités locales.

Chaque circonscription regroupe entre trois et cinq communes, permettant ainsi une meilleure cohérence territoriale et une gestion plus ciblée des besoins spécifiques de chaque zone.

Des circonscriptions comme Zéralda, Chénoua, Draria ou encore Bir Mourad Raïs illustrent cette nouvelle configuration, qui s'appuie sur des regroupements géographiques et fonctionnels destinés à optimiser l'action publique.

Ce redécoupage s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation de l'administration territoriale, où la déconcentration administrative apparaît comme un levier essentiel pour améliorer la qualité des services publics.

En confiant davantage de responsabilités aux walis délégués, les autorités entendent accélérer le traitement des dossiers, renforcer la réactivité des institutions et mieux répondre aux attentes des citoyens. Au-delà de son aspect organisationnel, cette réforme traduit une volonté politique de repenser la gouvernance locale en favorisant une approche plus intégrée et plus efficace.

Elle ouvre la voie à une meilleure articulation entre les différents niveaux de décision, tout en permettant une gestion plus fine des projets de développement à l'échelle des territoires.

A. MEGHIT

FÊTE DE LA VICTOIRE

Mémoire nationale et consécration d'une lutte historique pour la souveraineté

L'Algérie commémore, chaque 19 mars, une date majeure de son histoire contemporaine : la Fête de la Victoire, marquant l'anniversaire du cessez-le-feu de 1962 et consacrant l'aboutissement d'un long combat pour l'indépendance nationale.

Par Abed MEGHIT

Cette journée, chargée de symboles, incarne le triomphe de la volonté d'un peuple déterminé à reconquérir sa souveraineté après plus d'un siècle de domination coloniale.

Le 19 mars 1962 marque l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, à la suite des Accords d'Évian, fruit de négociations ardues entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne et les autorités françaises.

Cet accord historique a ouvert la voie à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, permettant au peuple algérien d'exprimer librement sa volonté de recouvrer son indépendance.

Cette étape décisive est le résultat d'une lutte héroïque entamée le 1er novembre 1954, sous l'égide du Front de libération nationale, et portée par une mobilisation populaire sans précédent.

Durant plus de sept années, les Algériens ont fait preuve d'une résilience exceptionnelle, affrontant les épreuves les plus difficiles et



consentant d'immenses sacrifices pour défendre leur droit légitime à la liberté.

Malgré l'annonce du cessez-le-feu, les violences ne cessèrent pas immédiatement.

L'Organisation de l'armée secrète intensifia ses actions, multipliant les attentats et les actes de sabotage dans une tentative désespérée de faire échouer le processus d'indépendance.

Toutefois, l'unité du peuple algérien et sa détermination à préserver les acquis de la Révolution ont permis de faire face à ces menaces et de consolider le chemin vers la souveraineté.

La Fête de la Victoire ne se

limite pas à une simple commémoration historique.

Elle constitue un moment de recueillement et de reconnaissance envers les millions de martyrs qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de l'Algérie.

Elle rappelle également les valeurs fondatrices de la nation, notamment l'unité, la solidarité et l'attachement indéfectible à la souveraineté nationale.

Cette victoire représente aussi un succès diplomatique majeur.

En portant la question algérienne sur la scène internationale, les dirigeants de la Révolution ont su rallier le soutien de nombreux pays et

convaincre l'opinion mondiale de la légitimité de leur combat.

L'Algérie est ainsi devenue un symbole de la lutte des peuples pour leur émancipation, inspirant de nombreux mouvements de libération à travers le monde.

Aujourd'hui, cette date historique continue d'éclairer le présent et d'orienter l'avenir. Elle rappelle que l'indépendance, chèrement acquise, impose des responsabilités, notamment celle de préserver l'unité nationale et de poursuivre l'édification d'un État fort, souverain et attaché aux principes de justice et de progrès.

Comme l'a souligné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette victoire demeure le fruit d'un long parcours de lutte et de sacrifices, incarnant la détermination d'un peuple à vivre libre et digne sur sa terre.

En ce sens, la Fête de la Victoire demeure une source de fierté nationale et un repère essentiel dans la mémoire collective algérienne.

GOVERNANCE RÉNOVÉE EN ALGÉRIE

Une transformation structurelle au service du citoyen et de la performance publique

L'Algérie s'engage, depuis plusieurs années, dans une mutation profonde de son système de gouvernance, marquée par une volonté politique affirmée de moderniser l'action publique et de rapprocher l'administration du citoyen.

Sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette dynamique a progressivement redéfini les fondements de la gestion des affaires publiques, en rompant avec les pratiques bureaucratiques rigides du passé pour instaurer une culture de transparence, d'efficacité et de responsabilité.

Dès son accession à la magistrature suprême, le chef de l'État a placé le citoyen au cœur de toutes les politiques publiques, faisant de l'amélioration des conditions de vie des Algériens un indicateur central de la réussite gouvernementale.

Cette orientation stratégique, loin de se limiter à des déclarations d'intention, s'est traduite par une série de réformes structurelles visant à rendre l'administration plus agile, plus accessible et davantage tournée vers les résultats concrets.

L'un des axes majeurs de cette transformation réside dans la refonte de l'administration publique.

Longtemps perçue comme lourde et parfois éloignée des préoccupations quotidiennes des citoyens, elle fait aujourd'hui l'objet d'un processus de modernisation visant à simplifier les procédures, réduire les délais de traitement et renforcer la qualité des services rendus.

Cette évolution s'accompagne d'une lutte résolue contre les pratiques opaques et les dérives bureaucratiques, avec pour objectif de restaurer la confiance entre l'État et les citoyens.

Dans ce contexte, la responsabilisation des acteurs locaux apparaît comme un levier essentiel de la nouvelle gouvernance.

Les walis, en particulier, ont vu leur rôle considérablement renforcé.

Dotés de marges de manœuvre élargies, ils sont désormais appelés à jouer un rôle de premier plan dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement local.

Cette décentralisation de l'action publique permet une meilleure prise en compte des spécificités territoriales et favorise des réponses plus rapides et plus adaptées aux besoins des populations.

Les résultats de cette approche commencent à se matérialiser sur le terrain. De nombreux projets structu-

rants ont été lancés et réalisés dans des délais souvent réduits, témoignant d'une nouvelle efficacité dans la conduite des programmes publics. Infrastructures routières, réseaux d'alimentation en eau potable, équipements sanitaires, établissements scolaires ou encore programmes de logements : autant de réalisations qui contribuent à améliorer concrètement le quotidien des citoyens.

Parmi les avancées les plus significatives figure l'éradication progressive des zones d'ombre, ces régions longtemps marginalisées et insuffisamment dotées en infrastructures de base.

Grâce à des programmes ciblés d'électrification, d'accès à l'eau potable et de désenclavement, des millions d'Algériens ont vu leurs conditions de vie s'améliorer de manière tangible. Cette politique volontariste a permis de réduire les inégalités territoriales et de réintégrer ces zones dans la dynamique nationale de développement.

En parallèle, la gestion des affaires économiques a également bénéficié de cette nouvelle approche.

Dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes, l'Algérie a su préserver ses équilibres économiques grâce à une gestion anticipative et à une coordination renforcée entre les différentes institutions.

Les opérations de régulation du marché, notamment durant les périodes sensibles comme le mois de Ramadan, ont permis de garantir la disponibilité des produits de large consommation et de contenir les phénomènes de spéculation.

Cette stabilité s'inscrit dans une stratégie plus large de renforcement de la souveraineté économique.

La relance de la production nationale, la diversification des exportations hors hydrocarbures et la modernisation des circuits de distribution témoignent d'une volonté de construire une économie plus résiliente et moins dépendante des fluctuations des marchés internationaux.

Les indicateurs économiques enregistrés ces dernières années, notamment une croissance soutenue et un regain d'investissement, confirment la pertinence de cette orientation.

La lutte contre la corruption constitue un autre pilier fondamental de cette gouvernance renouvelée.

Dès le début de son mandat, le président Abdelmadjid Tebboune a fait de la moralisation de la vie publique une priorité, en renforçant les dispositifs de contrôle et en instaurant une culture de transparence et de reddition

des comptes.

Cette démarche vise à garantir une gestion rigoureuse des deniers publics et à instaurer un climat de confiance propice à l'investissement et au développement.

Dans le même esprit, la communication institutionnelle a connu une évolution notable.

L'instauration du discours annuel sur l'état de la Nation, prononcé devant les deux chambres du Parlement, constitue une innovation majeure dans le paysage institutionnel algérien.

Cet exercice de transparence permet de dresser un bilan des actions menées, d'exposer les orientations futures et de renforcer le lien entre les gouvernants et les citoyens.

Au-delà des réformes structurelles, cette transformation de la gouvernance repose également sur une nouvelle philosophie de l'action publique, fondée sur la proximité, l'écoute et la réactivité.

Les responsables sont désormais appelés à être plus présents sur le terrain, à dialoguer directement avec les citoyens et à prendre en charge leurs préoccupations dans des délais raisonnables.

Cette approche contribue à humaniser l'administration et à renforcer son efficacité.

Après plusieurs années de mise en œuvre, les résultats de cette politique sont désormais visibles.

Les avancées enregistrées dans de nombreux secteurs, l'amélioration du cadre de vie, le renforcement des infrastructures et la stabilisation de l'économie traduisent une transformation en profondeur du fonctionnement de l'État.

Plus qu'une simple réforme administrative, il s'agit d'un changement de paradigme, où l'action publique est désormais guidée par l'exigence de performance et le souci constant du bien-être du citoyen.

Cette gouvernance renouvelée, en consolidant les bases d'un État moderne et efficace, ouvre de nouvelles perspectives pour le développement de l'Algérie.

Elle pose les jalons d'un modèle de gestion publique capable de relever les défis futurs, tout en répondant aux attentes d'une population de plus en plus exigeante.

Dans cette trajectoire, la continuité des réformes et l'implication de l'ensemble des acteurs demeurent essentielles pour inscrire durablement ces acquis dans la réalité nationale.

A. MEGHIT

TIARET

Plus de 100 millions DA consacrés à la mise en œuvre de projets de développement dans la commune de Tida

Une enveloppe financière de 103,5 millions de dinars a été récemment allouée à la réalisation de six projets de développement dans la commune de Tida, wilaya de Tiaret, a-t-on appris, hier, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Mohamed Belfaïd.

M. Belfaïd a souligné que ces projets, financés dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social, ainsi que du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales au titre de l'année 2026, sont actuellement en phase de procédures contractuelles. Les travaux devront démarrer dans les prochains jours.

Quatre projets, inscrits au titre du programme de soutien au développement économique et social et dotés d'une enveloppe de 89,5 millions de dinars, portent sur l'aménagement des routes et la généralisation de l'éclairage public dans les quartiers



Kaddour Abdelkader et Benfricha Rabah, la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 250 et 100 mètres cubes pour renforcer l'alimentation en eau potable à Tida-centre, ainsi que dans les

douars Zahazhia et Fratsia, en plus de la réalisation d'un terrain de proximité au douar Ouled Adda.

Les deux autres projets, financés par le Fonds de garantie et de solidarité

des collectivités locales pour un montant de 14,5 millions de dinars, concernent la réalisation d'une route reliant la zone de Ouled Belhocine au chemin de wilaya CW 1 sur une distance d'un kilomètre et l'installation d'un transformateur électrique dans la zone de Ouled Sidi Ahmed, selon la même source.

Le même responsable a rappelé que la commune de Tida avait bénéficié, en 2025, d'une enveloppe de 92,3 millions de dinars dans le cadre des mêmes programmes, permettant le financement de six projets de proximité, dont cinq sont déjà opérationnels.

BOUMERDES

Près de 130 logements raccordés au gaz naturel à Kherrouba

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Boumerdes a procédé au raccordement de 127 logements au réseau de gaz naturel à travers quatre (4) Douars relevant de la commune de Kherrouba, à l'ouest de la wilaya, a-t-on appris mercredi auprès de cette entreprise.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire de développement du gaz de la société Sonelgaz à travers la wilaya, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, le directeur local de l'entre-

prise, Hamza Sahli, en marge d'une visite d'inspection effectuée par la wali, Fouzia Naama, à plusieurs projets de développement.

Ce projet a profité aux habitants de quatre (4) Douars de la commune de Kherrouba, à savoir le Douar Ben Nacer (50 logements), le Douar Ouled Aarab (27 logements), le Douar Hamadna (27), et le Douar Boudekane avec 23 logements raccordés.

Ce projet a nécessité une enveloppe de plus de 60 millions de DA, ayant permis la réalisation d'un réseau de conduites de transport et

de distribution du gaz de près de 30 km de long, en plus d'autres équipements.

Cette opération de développement s'ajoute à d'autres actions engagées par la Sonelgaz depuis le début de l'année 2026 pour renforcer le réseau de gaz naturel à travers la wilaya, consistant en la réalisation de 19 opérations au niveau de près d'une trentaine de quartiers et villages répartis sur six (6) communes.

A noter que le taux de couverture en gaz naturel est de plus de 80 % à Boumerdes.

TIARET

Mise en service de deux projets hydrauliques dans la commune de Aïn El-Hadid

Deux projets hydrauliques visant à consolider l'alimentation des habitants en eau potable ont été mis en service, récemment, dans la commune de Aïn El-Hadid, dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès du directeur des Ressources en eau, El Aïd Aïssani.

M. Aïssani a précisé que ces deux projets, réalisés dans le cadre du programme sectoriel de l'an-

née écoulée (2025), concernent la réalisation d'un réservoir d'eau, ainsi que la rénovation d'une partie du réseau d'alimentation en eau potable au centre-ville. Le premier projet consiste en un réservoir d'une capacité de 1.000 mètres cubes, équipé et raccordé, en quatre mois, à un puits voisin par des conduites sur une distance de 300 mètres, pour une enveloppe financière globale de

29,5 millions de dinars, a-t-il indiqué, ajoutant que le projet a permis d'assurer un approvisionnement continu et régulier en eau des citoyens.

Le second projet porte sur la rénovation du réseau d'eau potable dans les quartiers du centre-ville sur une longueur de 1,4 km, avec l'installation de 65 vannes de contrôle, ainsi que le raccordement de 500 logements au ré-

seau. "Cette opération a permis de récupérer environ 700 mètres cubes d'eau qui étaient perdus quotidiennement à cause des fuites", a fait observer M. Aïssani.

Dans le cadre de ce même projet, qui a nécessité une enveloppe budgétaire de 47,1 millions de dinars, un nouveau puits récemment foré, a été équipé et mis en service, a ajouté le responsable.

TIZI-OUZOU

Les entreprises en charge des projets de développement "tenues de se conformer aux délais contractuels"

Les entreprises en charge de projets de développement à Tizi-Ouzou sont tenues de se conformer aux délais contractuels de livraison sous peine de mesures coercitives prévues par la réglementation, averti mardi le wali Aboubacar Essedik Boucetta, rapporte un communiqué des services de la wilaya.

M. Boucetta qui a présidé une réunion consacrée au suivi des projets inscrits dans le cadre des programmes d'appui au développement socioéconomique des collectivités locales (ADSEC) et de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL) a instruit les responsables à veiller au respect des délais contractuels de livraison des projets et de procéder à des sanctions à l'encontre des entreprises défaillantes.

Lors de cette réunion élargie à l'ensemble des responsables de l'exécutif local, il a été procédé à l'évaluation de l'avancement des opérations inscrites au titre de l'année écoulée et au lancement de celles prévues pour l'année en cours.

Après présentation d'un exposé par le directeur de l'administration locale (DAL), M. Boucetta a insisté sur l'assainissement de l'ensemble des opérations inscrites et la levée immédiate des contraintes administratives et techniques entravant le lancement de certains projets.

Il a également mis en avant l'impératif de veiller à l'exigence de la qualité et au respect des normes techniques de réalisation ainsi qu'à l'intensification des visites de terrain pour le suivi des projets.

Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion d'évaluer l'avancement des projets inscrits au profit de certaines communes de la wilaya et de prendre des mesures visant à les dynamiser.

TOUGGOURT

Divers projets pour impulser le développement à Nezla



De nombreuses opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en cours de réalisation dans la commune de Nezla (wilaya de Tougourt), afin de répondre aux attentes des populations, a-t-on appris mercredi des services de cette collectivité locale.

Il s'agit, entre autres, de la réalisation d'une nouvelle polyclinique pour renforcer les prestations sanitaires de proximité, en plus de travaux d'amélioration urbaine, y compris ceux de l'installation de l'éclairage public dans différents quartiers tels que Hay El-Fadjr et Ain-Sahra sur plus de 3.000 mètres linéaires (ML), selon la même source.

La réalisation des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, l'ouverture et le revêtement des voiries au niveau du lotissement d'habitat rural de 750 parcelles, ainsi que la réalisation d'un château d'eau d'une capacité de 1.500 m³ à Ain-Sahra, sont également prévus, a-t-on ajouté.

Ce programme de développement comprend aussi d'autres opérations portant sur le renouvellement des canalisations d'assainissement et la réhabilitation du réseau routier, notamment sur les principaux axes à forte densité de trafic, a-t-on encore signalé auprès des mêmes services.

APS

EL-MEGHAÏER

Plusieurs projets en concrétisation dans la daïra chef-lieu de wilaya

Une série de projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie de la population sont en cours de réalisation dans la daïra d'El-Meghaïer, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Parmi ces projets, la réalisation de 600 logements publics locatifs (LPL), d'un lycée de 1.000 places et d'un collège (base-6) dans la commune d'El-Meghaïer.

Il s'agit aussi de la réalisation de 50 LPL dans la commune d'Oum-Tiour, d'un collège (base-5) et d'un réservoir de 1.000 m³ dans la commune de Still. Ins-

pectant dans la commune de Sidi-Khelil un projet de 60 LPL, le wali d'El-Meghaïer, Laâradj Nehila, a mis l'accent sur l'accélération du rythme des travaux et le suivi continu de leur réalisation, appelant à les livrer dans les délais impartis.

Il a appelé également à réaliser les voies et réseaux divers (eau, assainissement, électricité et gaz) et les aménagements extérieurs, notamment le boisement et l'éclairage public. Le chef de l'exécutif de la wilaya a mis à profit sa sortie pour s'enquérir aussi des préoccupations des citoyens.

SAVOIR ET L'INNOVATION

Partenariat renforcé entre Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'Algérie

L'Algérie poursuit ses efforts pour bâtir une économie fondée sur le savoir et l'innovation, en consolidant ses partenariats internationaux dans le domaine de la propriété intellectuelle.



Par Abed Meghit

Dans ce cadre, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a reçu le directeur du bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle à Alger, Othmane Ahmed Mohamed Salek, pour examiner les perspectives de

coopération. Cette rencontre a permis de mettre en lumière l'importance stratégique de la propriété intellectuelle dans le développement économique, notamment en tant que levier de valorisation de l'innovation et de soutien aux start-up. Les discussions ont porté sur les moyens de redynamiser le programme du Centre de propriété intellectuelle

pour les affaires, un dispositif destiné à accompagner les jeunes entreprises dans la gestion et la valorisation de leurs actifs immatériels.

L'accent a été mis sur la nécessité d'adopter des stratégies efficaces pour protéger les innovations issues de la recherche scientifique et technologique, tout en favorisant leur exploitation commerciale.

Cette approche vise à

renforcer la compétitivité des entreprises algériennes et à stimuler la création de valeur dans des secteurs à forte intensité technologique. Par ailleurs, les échanges ont également abordé la contribution de l'OMPI à la prochaine édition de la Conférence africaine des start-up prévue en 2026. Cet événement, d'envergure continentale, constitue une plateforme privilégiée pour promouvoir l'écosystème de l'innovation en Afrique et encourager les synergies entre les différents acteurs.

À travers ce partenariat renforcé, l'Algérie confirme son ambition de s'inscrire pleinement dans l'économie mondiale du savoir, en misant sur l'innovation, la créativité et la valorisation des compétences nationales.

Une orientation stratégique qui ouvre de nouvelles perspectives pour le développement durable et la diversification de l'économie nationale.

ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES (ADA)

Mobilisation exceptionnelle pour l'Aïd El-Fitr : Algérienne des autoroutes assure la continuité du service 24h/24

À l'approche de l'Aïd el-Fitr, période marquée par une forte affluence sur les routes, l'Algérienne des autoroutes a annoncé la mobilisation totale de ses équipes afin de garantir la continuité du service sur l'ensemble du réseau autoroutier national.

Cette opération vise à assurer des déplacements fluides et sécurisés pour les milliers d'usagers attendus durant cette fête. Dans un communiqué officiel, l'entreprise a précisé que ses unités d'exploitation et de maintenance seront déployées en continu, 24 heures sur 24, pour répondre aux besoins des automobilistes.

Cette présence renforcée permettra

d'intervenir rapidement en cas d'incident, de panne ou de situation d'urgence, offrant ainsi une assistance immédiate aux usagers. Cette mobilisation s'inscrit dans une démarche proactive visant à prévenir les risques liés à l'intensification du trafic durant les périodes festives.

En assurant une surveillance permanente du réseau et en mettant à disposition des équipes d'intervention qualifiées, l'ADA entend contribuer à la sécurité routière et à la sérénité des déplacements.

Par ailleurs, l'entreprise a lancé un appel à la prudence, invitant les conducteurs à respecter scrupuleuse-

ment le code de la route, notamment les limitations de vitesse et les règles de sécurité. Ce message de sensibilisation rappelle que la sécurité routière demeure une responsabilité partagée entre les institutions et les citoyens. À travers cette initiative, l'Algérienne des autoroutes confirme son engagement à offrir un service public de qualité, en phase avec les attentes des usagers et les exigences de sécurité.

Elle illustre également l'importance d'une coordination efficace pour accompagner les moments de forte mobilité, à l'image de l'Aïd El-Fitr.

Abed M.

RÉFORME FISCALE

Un dispositif d'assainissement des créances pour alléger la charge des contribuables et renforcer le recouvrement

Les autorités publiques franchissent une nouvelle étape dans la réforme du système fiscal avec la publication d'un arrêté fixant les modalités d'abandon et d'assainissement des créances fiscales.

Ce dispositif, inscrit dans le cadre de la loi de finances 2026, vise à rationaliser la gestion des dettes fiscales tout en offrant des facilités aux contribuables en situation d'irrégularité. Selon les dispositions du texte, les créances fiscales antérieures à 2011 peuvent faire l'objet d'un abandon, incluant les pénalités et majorations associées.

Cette mesure vise à apurer les anciennes dettes difficilement recouvrables et à assainir les comptes de l'administration fiscale. Elle s'inscrit dans une logique de simplification et de modernisation de la gestion des finances publiques.

Pour les créances enregistrées entre 2012 et 2025, le dispositif prévoit l'annulation des pénalités d'assiette et de recouvrement, ainsi qu'un abattement de 30 % sur les droits principaux, sous réserve du paiement du solde restant avant le 31 décembre 2026.

Cette mesure incitative vise à encourager les contribuables à régulariser leur situation, tout en garantissant une

rentrée effective de ressources pour l'État. Toutefois, le texte exclut explicitement les contribuables impliqués dans des manœuvres frauduleuses, réaffirmant ainsi la volonté des autorités de maintenir une ligne de fermeté face à la fraude fiscale.

Cette distinction traduit un équilibre entre souplesse administrative et exigence de rigueur. L'application de ces mesures repose sur un processus encadré, impliquant la constitution d'états nominatifs par les receveurs des impôts et la souscription d'une déclaration par les contribuables concernés.

Ces derniers peuvent opter pour un paiement en une seule fois ou selon un échéancier, à condition de respecter les délais fixés.

À travers ce dispositif, les pouvoirs publics cherchent à instaurer une relation plus équilibrée avec les contribuables, en favorisant la régularisation volontaire tout en améliorant l'efficacité du recouvrement fiscal.

Il s'agit d'une démarche structurante qui contribue à renforcer la transparence et la crédibilité du système fiscal national.

Abed M.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
L'Algérie renforce sa coopération stratégique avec le Niger pour une souveraineté sanitaire africaine

L'Algérie poursuit son engagement en faveur du renforcement de la coopération africaine, en mettant à profit son expertise dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

Dans cette optique, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a récemment échangé avec son homologue nigérien, le colonel-major Garba Hakimi, afin d'explorer les perspectives de partenariat entre les deux pays.

Cette rencontre, tenue par visioconférence, s'inscrit dans le prolongement de la Déclaration d'Alger issue de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de santé, organisée en novembre 2025.

Elle traduit une volonté commune de renforcer les capacités du continent en matière de production pharmaceutique, dans un contexte marqué par la nécessité d'assurer une autonomie sanitaire durable.

Au cœur des discussions, la question de l'approvisionnement du Niger en médicaments et vaccins produits en Algérie a occupé une place centrale.

La partie nigérienne a exprimé un intérêt marqué pour l'Algérie, sollicitant un appui technique pour la mise en place d'une industrie pharmaceutique nationale capable de répondre aux besoins de sa population.

L'Algérie, forte des progrès réalisés ces dernières années dans ce secteur stratégique, a affirmé sa disponibilité à accompagner le Niger dans cette démarche.

Le ministre Wassim Kouidri a ainsi réaffirmé l'engagement de son pays à fournir les produits pharmaceutiques nécessaires, tout en apportant une expertise technique pour la création et le développement d'unités de production locales.

Cette coopération s'inscrit dans une vision plus large visant à consolider la sécurité sanitaire en Afrique.

En favorisant le transfert de compétences et le partage d'expériences, elle contribue à réduire la dépendance du continent vis-à-vis des importations de médicaments et à renforcer la résilience des systèmes de santé face aux crises.

La réunion a également réuni plusieurs acteurs clés du secteur, dont l'ambassadeur d'Algérie au Niger, ainsi que des responsables de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et du groupe public Saïdal.

Leur participation témoigne de l'importance accordée à cette initiative et de la volonté d'impliquer l'ensemble des parties prenantes dans la réussite de ce partenariat.

Au-delà de l'aspect bilatéral, cette initiative reflète le rôle croissant de l'Algérie en tant qu'acteur régional engagé dans le développement du continent africain.

Elle illustre une diplomatie économique tournée vers la solidarité et le co-développement, où la santé publique devient un levier de coopération et de stabilité.

Dans un contexte mondial marqué par des défis sanitaires majeurs, la capacité des pays africains à produire localement leurs médicaments apparaît comme un enjeu stratégique.

En s'engageant aux côtés du Niger, l'Algérie confirme sa volonté de contribuer à la construction d'un système de santé africain plus autonome, plus équitable et mieux préparé aux défis de demain.

Abed M.

CONSOMMATION MONDIALE DE PÉTROLE

Les véhicules électriques ont permis d'économiser 1,7 million de barils/jour en 2025

Le parc mondial des véhicules électriques a permis d'éviter une consommation de pétrole de 1,7 million de barils par jour en 2025, contre 1,3 million en 2024, selon une étude du think-tank spécialisé sur l'énergie Ember.



"À chaque hausse de 10 dollars par baril, la facture nette mondiale des importations de pétrole augmente d'environ 160 milliards de dollars par an", selon Ember. Électrifier les véhicules permettrait de réduire les importations mondiales d'énergies fossiles d'un tiers,

soit une économie de 600 milliards de dollars par an, calcule le think-tank, qui s'appuie sur des données de l'Agence internationale de l'Énergie, qui inclut les véhicules tout-électriques ainsi que les hybrides rechargeables. Pour un baril à 80 dollars, la Chine,

où les voitures électriques représentent déjà 50% des ventes, a économisé plus de 28 milliards de dollars d'importations pétrolières grâce à sa flotte électrique actuelle. L'Europe, incluant le Royaume-Uni et la Norvège, a économisé environ 8 milliards de dollars.

FLAMBÉE DU BRUT

La compagnie aérienne scandinave SAS va annuler au moins un millier de vols en avril

La compagnie aérienne scandinave SAS va annuler au moins un millier de vols en avril en raison de la flambée pétrolière, a déclaré mardi son directeur général Anko van der Werf au quotidien économique suédois Dagens Industri (DI).

"Le prix du kérosène a doublé en dix jours.

Même si nous essayons d'absorber ces

hausse de coûts autant que possible, c'est un choc qui touche directement l'industrie aérienne", dit-il.

SAS avait été l'une des premières compagnies à annoncer le 10 mars une hausse de ses prix pour tenir compte de l'envolée des cours du kérosène.

Le baril de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial du pétrole, a dépassé à plusieurs re-

prises la barre des 100 dollars ces derniers jours.

"Nous annulons quelques centaines de vols en mars, mais nous essayons de préserver notre trafic autant que possible", a dit le dirigeant.

"Après Pâques, nous verrons davantage de vols annulés, car il y a de toute façon toujours un ralentissement à cette période.

Pour avril, cela

concerne au moins un millier de vols.

Mais il faut mettre cela en perspective avec nos 800 vols quotidiens, ce ne sont donc pas des mesures drastiques", a-t-il ajouté.

La plupart des annulations en mars concernent des vols domestiques en Norvège, une poignée seulement affectant la Suède et le Danemark, avait indiqué un peu plus tôt SAS.

Métaux précieux : l'or reste stable avant la décision de la Fed

Les cours de l'or sont restés globalement stables mercredi, les investisseurs se tenant à l'écart avant la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, tandis que l'escalade militaire au Moyen-Orient et la hausse du pétrole renforcent l'attrait du métal précieux comme valeur refuge.

L'or au comptant a progressé de 0,1 % à 5.008,58 dollars l'once en matinée, tandis que les contrats à terme américains

pour livraison en avril gagnaient 0,1 % à 5.012,60 dollars.

Les analystes estiment que l'évolution du cours de l'or dépendra largement des orientations de la Fed : maintiendra-t-elle sa politique de baisse des taux cette année ou choisira-t-elle de temporiser face à l'instabilité géopolitique.

La Fed devrait maintenir ses taux inchangés pour la deuxième réunion consécutive, selon les anticipations du mar-

ché. Parallèlement, les banques centrales du Royaume-Uni, de la zone euro, du Japon, du Canada, de la Suisse et de la Suède se réunissent cette semaine pour leurs premières décisions depuis le début de l'escalade militaire. Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a progressé de 0,8 % à 79,90 dollars l'once, tandis que le platine reculait de 0,4 % à 2?115,34 dollars et le palladium perdait 0,2 % à 1?598,31 dollars.

Monnaies: le dollar stable avant la décision monétaire de la Fed

Le dollar stagnait mercredi, les investisseurs anticipant un statu quo monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), tout en restant attentifs à la trajectoire qu'elle s'apprête à suivre, notamment un éventuel ralentissement des baisses de taux, voire une reprise des hausses face à l'envolée des prix de l'énergie.

La devise américaine se stabilisait (+0,01%) par rapport à l'euro, à 1,1539 dollar, tout comme face à la livre.

Le marché s'attend dans son écrasante majorité à ce que la banque centrale américaine laisse ses taux directeurs inchangés mercredi, dans une fourchette de 3,5% à 3,75%, à l'issue de deux jours de réunion, même si le vote pourrait ne pas être unanime.

Les investisseurs seront particulièrement attentifs à l'actualisation des anticipations des membres de la Fed en matière d'évolution des taux, aussi appelée "dot plot".

ÉCONOMIE NATIONALE

LEADER MONDIAL DES LOGICIELS INDUSTRIELS

AVEVA nomme Khaled Salah au poste de Vice-Président d'Afrique

Par F. Menad

Khaled Salah soutiendra désormais les plans de croissance d'AVEVA auprès des leaders industriels en Afrique. 17 mars 2026.

AVEVA, leader mondial des logiciels industriels, moteur de la transformation numérique et de la durabilité, annonce aujourd'hui la nomination de Khaled Salah, 37 ans, au poste de Vice-Président de la région Afrique.

Dans ce nouveau rôle, il sera responsable d'environ 30 employés pour assurer la réussite de la mise en œuvre de la stratégie de croissance d'AVEVA. Khaled Salah rapportera directement à Jesus Hernandez, SVP de la région EMEA.

Une carrière de plus de 15 ans dans différents domaines et industries Titulaire d'un MBA en management de la Warwick Business School au Royaume-Uni et d'un Master en ingénierie de l'université Ain Shams en Egypte, Khaled Salah s'engage activement en faveur du progrès durable dans l'industrie.

Il est déterminé à avoir un impact commercial positif, tout en gardant à l'esprit la durabilité pour mener le progrès au service des populations et de la planète.

Il a débuté sa carrière à Schneider Electric en 2013 dans le département « chaîne d'approvisionnement mondiale » avant d'évoluer vers divers rôles tels que Responsable de la stratégie pour la chaîne d'approvisionnement en Europe, et Directeur de la stratégie commerciale mondiale pour l'activité d'automatisation industrielle. Khaled Salah a développé une compréhension stratégique de tous ces domaines.

Après 12 ans chez Schneider Electric, Khaled a rejoint AVEVA en 2022 pour diriger le partenariat stratégique mondial entre AVEVA et Schneider Electric étendu sur tous les secteurs industriels.

À la tête d'une équipe de 30 personnes, il a piloté l'introduction de nouvelles solutions logicielles AVEVA pour créer et développer des opportunités de croissance signalisation dans tous les secteurs verticaux de Schneider Electric.

Des plans ambitieux pour AVEVA en Afrique En plus de son rôle actuel de Vice-Président du partenariat AVEVA et Schneider Electric, Khaled prend désormais la direction des activités d'AVEVA en Afrique.

Jesus Hernandez, SVP de la région EMEA, déclare : L'Afrique est une région stratégique pour AVEVA.

Dans ce marché industriel majeur, les clients, leaders mondiaux dans les domaines de l'Énergie, des Métaux et des Mines, de la Chimie et de l'Eau, recherchent l'expertise d'AVEVA pour accélérer et piloter leurs stratégies de transformation numérique et de durabilité, ainsi que leurs projets de transition énergétique. Les qualités de leadership de Khaled Salah dans un environnement convivial.

PROGRAMME D'IMPORTATION DE 10.000 BUS

L'Entreprise de développement des industries militaires réceptionne 420 bus au port de Djen Djen (Jijel)

L'Entreprise de développement de l'industrie automobile, sous tutelle de la direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale, a réceptionné mardi au port de Djen Djen (Jijel) 420 nouveaux bus d'un partenaire chinois dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10 000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

Ce programme est concrétisé sous la supervision du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha.

La direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale a supervisé, via l'Entreprise de développement des industries militaires du ministère de la Défense nationale 2ème Région militaire, la réception de deux nouvelles cargaisons de 420 bus de différentes catégories au port de Djen Djen livrées par le partenaire chinois sur un total de 6.800 bus programmés acquis auprès de partenaires internationaux de Chine et d'Allemagne. Les opérations de réception se poursuivront dans les prochains jours. Le port de Djen Djen a reçu au cours du mois de février passé deux cargaisons, la première le 3 février (210 bus) et la seconde le 8 du même mois (276 bus), rappelle-t-on.

APS

SOLIDARITÉ NATIONALE

Un iftar collectif à Dely Brahim pour renforcer les valeurs humaines et le lien social

Dans une ambiance empreinte de convivialité et de partage, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a organisé un iftar collectif au profit des personnes âgées et des enfants résidant dans les centres d'accueil, au foyer de Dely Brahim.

Par **Abed MEGHIT**

Une initiative qui s'inscrit pleinement dans l'approche sociale adoptée par les pouvoirs publics, visant à promouvoir les valeurs de solidarité et à renforcer la cohésion nationale.

Présidée par la ministre Soraya Mouloudji, cette rencontre a rassemblé plusieurs membres du gouvernement, dont Walid Sadi et Nacima Arhab, ainsi que des représentants d'institutions nationales et des figures du monde artistique. Leur présence témoigne de l'importance accordée à ce type d'initiatives, qui visent à humaniser l'action publique et

à renforcer les liens sociaux. Au-delà du geste symbolique, cet iftar collectif s'inscrit dans une stratégie globale de prise en charge des catégories vulnérables. La ministre a, à cette occasion, mis en avant le programme pédagogique intégré mis en œuvre au sein des établissements d'accueil, un dispositif conçu pour répondre aux spécificités du mois de Ramadhan et aux besoins des résidents.

Ce programme comprend une série d'activités éducatives, culturelles et artistiques, destinées à animer le quotidien des bénéficiaires et à favoriser leur épanouissement. Ateliers créatifs, soirées thématiques et actions de sensibilisation



contribuent ainsi à instaurer une atmosphère familiale et chaleureuse au sein de ces structures.

Cette initiative illustre la volonté des autorités de placer

la dimension humaine au cœur des politiques publiques, en accordant une attention particulière aux populations les plus fragiles.

Elle rappelle également que

la solidarité constitue un pilier fondamental de la société algérienne, particulièrement durant les moments forts du calendrier religieux.

Abed MEGHIT

AID EL FITR

Une mobilisation exceptionnelle de plus 5.016 commerçants pour garantir la continuité du service dans l'Ouest

Par **Abed MEGHIT**

À l'approche de l'Aïd El-Fitr, moment de forte consommation et de grande affluence dans les marchés, les autorités ont mis en place un dispositif rigoureux visant à assurer la continuité de l'approvisionnement en produits de première nécessité. Dans ce cadre, plus de 5.016 commerçants ont été mobilisés à travers six wilayas de l'Ouest du pays, traduisant une organisation minutieuse et une anticipation des besoins des citoyens durant cette période festive.

La Direction régionale du commerce intérieur et de la régulation du marché national de Saïda a orchestré cette opération d'envergure, couvrant les wilayas de Saïda, Mascara, Chlef, Tissemsilt, Relizane et Tiaret. Au total, 5.016 commerçants ont été réquisitionnés pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd, avec pour objectif principal de garantir un minimum de services et d'approvisionnement en produits de large consommation. Ce dispositif englobe un large éventail d'activités commerciales jugées essentielles.

Les unités de production, telles que les minoteries, les laiteries et les entreprises de production d'eau minérale, sont mobilisées au même titre que les boulangeries, les commerces de fruits et légumes, les épiceries et les stations-service. Cette organisation vise à éviter toute rupture dans la chaîne d'approvisionnement et à maintenir un niveau de service satisfaisant pour les citoyens.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, 390 agents de contrôle ont été

déployés sur le terrain. Leur mission consiste à veiller au respect du programme de permanence et à intervenir en cas de manquement.

Ce dispositif de surveillance traduit la volonté des autorités de garantir l'efficacité des mesures prises et de prévenir toute perturbation susceptible d'affecter le quotidien des citoyens.

Le cadre juridique encadrant cette opération est également clairement défini. La législation en vigueur prévoit des sanctions strictes à l'encontre des commerçants qui ne respecteraient pas leurs obligations.

Ainsi, toute infraction donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal, assorti d'une amende pouvant varier entre 30.000 et 200.000 DA, ainsi que d'une fermeture administrative du commerce pour une durée de 30 jours. Ces mesures dissuasives visent à garantir une adhésion totale des opérateurs économiques au dispositif.

Cette mobilisation exceptionnelle s'inscrit dans le cadre d'un programme national élaboré par

le ministère de tutelle. Elle reflète une volonté politique forte d'assurer la stabilité du marché et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens, notamment durant les périodes de forte demande.

Elle témoigne également d'une coordination efficace entre les différents acteurs impliqués, qu'il s'agisse des services administratifs, des commerçants ou des organes de contrôle.

Au-delà de son aspect organisationnel, cette opération revêt une dimension sociale importante. Elle contribue à instaurer un climat de confiance entre les citoyens et les institutions, en garantissant un accès continu aux produits essentiels.

Elle participe également à la préservation de l'esprit de solidarité et de partage qui caractérise l'Aïd El-Fitr, en assurant que chacun puisse célébrer cette fête dans les meilleures conditions.

A. MEGHIT

BLIDA

Plan exceptionnel de collecte des déchets ménagers durant l'Aïd El-Fitr

L'établissement public de collecte et de traitement des déchets ménagers "Mitidja-Nadhafa" de Blida a mis en place un plan exceptionnel pour assurer l'enlèvement des déchets durant les jours de l'Aïd El-Fitr, a-on été informé mercredi auprès de cet organisme.

Selon la cheffe du service environnement et hygiène, Souad Siad, ce dispositif vise à garantir la propreté du cadre urbain, des espaces publics et des artères principales. A cet effet, l'entreprise, qui couvre les 25 communes de la wilaya, a renforcé ses moyens humains et matériels avec la mobilisation de 1.100 agents et de 90 camions de différents tonnages, tout en lançant des opérations de rattrapage face à la hausse des déchets ménagers et des déchets issus des activités commerciales, notamment à la fin du mois de Ramadhan. Le plan prévoit également l'intensification des tournées de collecte à travers tous les points de collecte et des marchés, ainsi que des campagnes préventives dans les quartiers pour l'enlèvement des déchets solides et l'élimination des points noirs. Ces campagnes préventives ont également englobé le vidage et le remplacement des bacs usés dans plusieurs communes à forte densité de population, dont Ouled Yaich, Blida, Boufarik, Meftah et Larbaâ. Par ailleurs, 500 conteneurs d'une capacité de 770 litres ont été distribués à travers la wilaya pour lutter contre les dépôts anarchiques de déchets. L'établissement a également participé au nettoyage de 152 mosquées et de 28 cimetières, tout en intensifiant le balayage des voies et conduites. A noter que l'établissement a enregistré une augmentation sensible du volume des déchets ménagers collectés au cours des 20 premiers jours du mois de Ramadhan, atteignant près de 26.000 tonnes, selon la même source.

ALGER

L'Etusa réceptionne 100 nouveaux bus et lance une phase expérimentale de bus électriques

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, mercredi dans un communiqué, la réception de 100 nouveaux bus, en sus de deux bus électriques, qui entreront

en service à partir de jeudi.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation et de renouvellement du parc roulant, et de l'amélioration de la qualité des services,

sous la tutelle directe du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, précise la même source.

Les nouveaux bus de marque Tirsam, d'une capacité de 70 à 100 places, constituant un

premier lot destiné à renforcer le réseau de transport dans la capitale, ajoute la même source.

Le communiqué fait également état de la réception de deux bus électriques, "amis" de l'environnement, de

type Fencer, qui seront exploités dans le cadre d'une phase expérimentale. Ces bus devront être mis en circulation à travers les différentes lignes du réseau de l'entreprise à compter de jeudi.

APS

TAMANRASSET

Une nouvelle opération d'envergure de l'ANP met en échec un réseau de narcotrafic lourdement armé

La lutte contre le narcotrafic dans le Grand Sud algérien connaît une intensification remarquable, comme en témoigne la récente opération menée par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire dans la zone d'Arrak, relevant de la wilaya de Tamanrasset.

Par Abed MEGHIT

Cette intervention, conduite le 17 mars 2026, a permis de neutraliser un narcotrafiquant armé et de saisir un arsenal conséquent, confirmant la montée en puissance des dispositifs de surveillance et d'intervention dans les zones frontalières.

L'opération, menée sous forme d'embuscade, a permis la récupération de plusieurs armes de guerre, dont des pistolets mitrailleurs de différents types, ainsi que d'un véhicule tout-terrain utilisé pour le transport de stupéfiants. À bord de ce véhicule, les forces de l'ANP ont découvert une cargaison impressionnante de comprimés psychotropes, estimée à 1,5 million d'unités, en plus d'équipements de communication sophistiqués, témoignant du niveau d'organisation des réseaux criminels opérant dans la région. Cette intervention s'inscrit dans la

continuité d'une précédente opération menée le 15 mars, au cours de laquelle quatre narcotrafiquants avaient été neutralisés et une importante quantité de psychotropes saisie. En l'espace de deux jours seulement, le bilan cumulé dépasse les trois millions de comprimés interceptés, un chiffre qui met en lumière l'ampleur des flux illicites transitant par les zones sahariennes. Au-delà des résultats chiffrés, ces opérations traduisent la détermination de l'ANP à sécuriser les frontières nationales et à faire face aux menaces croissantes liées à la criminalité organisée transfrontalière.

Le recours à des embuscades ciblées, appuyées par un renseignement précis, démontre une maîtrise tactique et une capacité d'anticipation qui permettent de porter des coups sévères aux réseaux de narcotrafic. La région de Tamanrasset, en raison de sa position géographique stratégique,



constitue un point de passage convoité par les trafiquants, ce qui justifie la présence renforcée des forces de sécurité et la multiplication des opérations de contrôle. Dans ce contexte, les actions de l'ANP s'inscrivent dans une approche globale visant à démanteler les

filiales criminelles et à assécher leurs sources de financement.

Ces succès opérationnels envoient également un message clair quant à la fermeté des autorités face aux tentatives de déstabilisation par le biais du narcotrafic. Ils témoignent,

en outre, de l'engagement quotidien des personnels de l'ANP, mobilisés dans des conditions souvent difficiles, pour garantir la sécurité du territoire et protéger la société contre les dangers liés à la prolifération des drogues.

A. MEGHIT

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Un coup de filet à Alger met en échec un réseau criminel

Par Abed MEGHIT

Les services de sécurité poursuivent sans relâche leur lutte contre le trafic de drogue, fléau qui menace la stabilité sociale et la santé publique. Dans ce cadre, une opération menée par la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de la wilaya d'Alger a permis l'arrestation de deux individus soupçonnés d'appartenir à un réseau criminel actif dans la distribution de stupéfiants.

Cette intervention s'inscrit dans une stratégie globale visant à démanteler les réseaux de trafic et à assécher les circuits de distribution. Elle a été déclenchée suite à l'exploitation d'informations précises faisant état d'activités suspectes liées à une bande organisée.

Grâce à un travail d'investigation minutieux et à une coordination étroite avec le parquet territorialement compétent, les éléments de la brigade ont pu identifier les suspects et suivre leurs déplacements. L'opération s'est soldée par la saisie de 28 kilogrammes de kif traité, une quantité importante destinée à alimenter le marché illicite.

Les forces de l'ordre ont également récupéré une somme de 30 millions de centimes, considérée comme le produit de cette activité criminelle, ainsi qu'un véhicule utilisé pour le transport et la dis-



tribution de la drogue. Ces saisies témoignent de l'ampleur du réseau et de son niveau d'organisation.

L'arrestation des deux individus constitue une étape importante dans le démantèlement de cette filière.

Présentés devant le parquet, ils devront répondre des faits qui leur sont reprochés dans le cadre des procédures pénales en vigueur. Cette action judiciaire s'inscrit dans une politique de fermeté adoptée par les autorités pour lutter contre toutes les formes de criminalité liée aux stupéfiants.

Au-delà de cette opération, les services de sécurité multiplient les initiatives pour renforcer la prévention et sensibiliser la population aux dangers de la drogue.

Des campagnes d'information sont régulièrement

menées, notamment auprès des jeunes, afin de les prémunir contre les risques liés à la consommation de substances illicites. Cette approche globale, combinant répression et prévention, vise à instaurer un environnement plus sûr et à protéger les générations futures.

La vigilance reste de mise face à des réseaux qui cherchent constamment à adapter leurs méthodes pour échapper aux contrôles. Toutefois, les résultats enregistrés sur le terrain témoignent de l'efficacité des dispositifs mis en place et de la détermination des forces de l'ordre à faire face à ce phénomène.

Chaque opération réussie constitue un signal fort envoyé aux trafiquants et un pas supplémentaire vers la sécurisation de l'espace public.

A. MEGHIT

RAMADHAN

Iftar collectif en l'honneur d'enfants orphelins (ONPPE)

L'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) a organisé, à Alger, en coordination avec le groupe "Algérie Télécom", un iftar collectif en l'honneur d'un groupe d'enfants orphelins, indique, mercredi, un communiqué du même organe. Cette initiative, supervisée, mardi soir, par la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, vient "concrétiser l'engagement immuable de l'ONPPE en faveur de la protection de l'enfant et de la promotion de ses droits, à travers des actions humanitaires renforçant les valeurs de solidarité et d'entraide", précise la même source.

Cet iftar a été organisé au profit des enfants membres de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), et de l'Association "Kawafil El Kheir" pour la prise en charge des orphelins et des veuves de Blida. Des animations humoristiques et récréatives ont été organisées à cette occasion, outre la distribution de cadeaux aux enfants, en présence d'acteurs de la société civile et de figures artistiques, conclut le communiqué.

MILA

Qualification de près de 40 guides touristiques

Pas moins de 37 guides touristiques dans la wilaya de Mila, ont été qualifiés dernièrement pour l'exercice de cette activité au terme d'une session de formation, à-on appris mercredi auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat.

Les bénéficiaires de cette formation pour l'obtention de l'attestation de qualification pour l'exercice de l'activité de guide touristique n'avaient pas d'agrément des autorités compétentes, a précisé la cheffe du service de tourisme de cette direction, Lamia Ghodbane. Cette session de formation a été organisée par le secteur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya en coordination avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels conformément aux orientations du ministère du tourisme et de l'artisanat relatives à la régularisation de la situation des guides touristiques non agréés après leur qualification par une commission spécialisée constituée de cadres des deux secteurs du tourisme et de la formation professionnelle, à-on indiqué. La même source a ajouté que ceci permettra de « combler le déficit en guides touristiques qualifiés dans la wilaya et d'assurer leur travail dans un cadre légal avec les différentes agences touristiques ».

APS

FÊTE DE LA VICTOIRE Un triomphe historique et un legs révolutionnaire que l'Algérie entend ancrer (Zeghidi)

Le chercheur en histoire, Dr Mohamed Lahcen Zeghidi, a souligné l'importance de la célébration de la Fête de la victoire qui constitue un triomphe historique et un legs révolutionnaire impérissable que l'Algérie entend ancrer dans l'édification de son présent et la projection de son avenir, à travers la préservation de la mémoire nationale devenue un choix stratégique pour faire face aux défis actuels.

Dans une déclaration à l'APS, à la veille de la célébration du 64e anniversaire du cessez-le-feu (19 mars 1962), M. Zeghidi a affirmé que la commémoration de cette date s'inscrit dans "un processus plus large visant à valoriser la mémoire et à la préserver de toute altération, en l'ancrant dans la conscience collective des générations successives".

Pour M. Zeghidi, également coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, la question de la préservation de la mémoire nationale ne relève plus d'un simple rappel symbolique du passé, mais s'est transformée en un choix stratégique, afin de faire face aux défis actuels.

Il a évoqué les significations profondes de cette victoire historique remportée par le peuple algérien, devenue désormais "un legs révolutionnaire que l'Algérie nouvelle et victorieuse s'attache à ancrer dans son processus d'édification du présent et de projection de l'avenir", notamment au regard de l'intérêt suprême que lui accorde le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une politique qui repose sur la souveraineté nationale, l'ancrage de la culture de la reconnaissance, la valorisation des luttes et des sacrifices des aïeux et la lutte contre la culture de l'oubli.

La date du 19 mars 1962 constitue "une halte nationale fédératrice pour se rappeler les victoires remportées sur la table des négociations après un long parcours de lutte et de sacrifices", a-t-il dit.

Cette date a montré au monde entier l'image noble d'un peuple uni autour de ceux qui ont assumé la responsabilité de négocier, à travers un processus ardu et complexe ayant abouti à l'organisation du référendum d'autodétermination.

Ainsi, la signature des Accords d'Evian s'est imposée comme l'une des grandes victoires dans l'histoire des peuples ayant subi les affres du colonialisme, consacrant une réalité dictée par les Algériens libres, a relevé l'historien.

"Fidèle au serment des choucha et attachée aux principes de Novembre, l'Algérie victorieuse continue de consacrer cet héritage révolutionnaire, en plaçant la mémoire nationale en tête de ses priorités", a-t-il ajouté, relevant que cette démarche se manifeste à travers "plusieurs étapes charnières qui ont démontré, une fois de plus, que le dossier de la mémoire nationale ne sera pas clos".

C'est dans cette optique que la promulgation de la loi criminalisant le colonialisme français en Algérie constitue une "étape historique majeure aux dimensions politiques et morales, dans le cadre d'une démarche continue représentant l'un des aspects les plus importants du parachèvement de la victoire, de la consolidation de la souveraineté nationale et du renforcement du sentiment d'appartenance à la patrie", poursuit M.

Zeghidi, saluant le rôle des représentants du peuple au Parlement dans l'avancement de ce processus.

A cet égard, l'historien a salué "l'esprit national renouvelé que connaît l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, premier garant de la mémoire nationale", soutenant que "l'ancrage des valeurs nationales et le renforcement de la présence de la mémoire dans les espaces médiatique et éducatif ont contribué à l'émergence d'une conscience historique renouvelée auprès de toutes les composantes de la société algérienne".

Il a, à ce titre, rappelé la création de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, outre l'institution d'une Journée nationale de la mémoire et la création d'organismes qui lui sont dédiés, ainsi que d'autres mesures susceptibles de préserver le legs des choucha et mettre la mémoire nationale à l'abri de toutes les tentatives de falsification ou de dénaturation.

APS

CONSTANTINE La boutique de M^{me} Sabah Issam, productrice de pâtisseries sans gluten, une destination prisée des cœliaques

A l'approche de l'Aïd el-Fitr, la boutique de Mme Sabah Issam, située à la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine), se transforme en une destination privilégiée pour les familles de patients cœliaques, désireuses de se procurer diverses variétés de gâteaux de l'Aïd sans gluten.

Le local de Mme Issam, également présidente de l'Association des malades cœliaques de la wilaya de Constantine, connaît une activité intense pour la production d'une large gamme de pâtisseries traditionnelles, telles que le "makroud", la "ghribia" et le "sablé", élaborés à partir d'ingrédients totalement sûrs.

Toutes les normes sanitaires sont rigoureusement respectées afin d'éviter toute contamination croisée au gluten, faisant de cet espace un véritable refuge pour les personnes atteintes de cette maladie auto-immune dans la région.

Dans une déclaration à l'APS, Mme Sabah a expliqué que l'ouverture de son local a été motivée par sa propre expérience avec la maladie cœliaque et les difficultés qu'elle rencontrait pour trouver des produits sans gluten, son objectif est de briser la pénurie, de lutter contre la cherté des prix des produits spéciaux et



de les rendre accessibles aux malades.

Elle a ajouté que son projet a connu une expansion progressive pour devenir aujourd'hui un espace alliant production alimentaire sécurisée et action solidaire, tout en soulignant son engagement à offrir des produits de haute qualité aux saveurs traditionnelles, tout en tenant compte du pouvoir d'achat des familles.

Mme Issam a également précisé que son activité ne se limite pas à la

confection de pâtisseries, mais s'étend à la sensibilisation autour de la maladie cœliaque, en encourageant, notamment le dépistage précoce des cas suspects afin d'assurer une prise en charge médicale et nutritionnelle adéquate. De leur côté, plusieurs clients ont exprimé leur satisfaction quant à l'existence de telles initiatives, mettant fin aux difficultés d'accès à des produits sûrs.

Dans ce contexte, Mme Meriem, mère de deux

enfants atteints de la maladie cœliaque, a confié que l'Aïd représentait auparavant une source d'inquiétude pour sa famille, en raison de la privation de ses enfants de pâtisseries, avant que cette initiative ne leur offre une alternative sûre, redonnant ainsi le sourire à son foyer.

Pour sa part, M. Ahmed, atteint de la maladie depuis plusieurs années, a salué la qualité des produits proposés, les considérant comme une alternative locale aux saveurs traditionnelles, à des prix abordables comparativement aux produits importés.

Cette initiative reflète l'esprit de solidarité caractérisant la société constantinoise, Mme Sabah Issam ayant su transformer une souffrance personnelle en un projet solidaire réussi, contribuant à apporter de la joie à une catégorie nécessitant une attention particulière, notamment lors des fêtes religieuses.

MASCARA Essor du commerce des "abayas" traditionnelles pour hommes à l'approche de l'Aïd

Le commerce des "abayas" traditionnelles pour hommes, fabriquées localement dans la wilaya de Mascara, connaît un essor remarquable, en raison de la demande croissante des citoyens qui se préparent à célébrer l'Aïd El-Fitr.

En se promenant dans les principales rues et quartiers de la ville de Mascara, tels que "Zellige", "Doudayet", "Emir Abdelkader", "Docteur Khaled" et "Route de l'Oued", on remarque une forte affluente de citoyens, jeunes et moins jeunes, venus acheter des "abayas" traditionnelles pour hommes, connues localement sous le nom de "abaya mascarienne", que beaucoup préfèrent porter durant les jours de l'Aïd.

Cette forte demande entraîne l'épuisement des stocks dans plusieurs boutiques de vente d'abayas traditionnelles, parfois quelques heures avant l'iftar, obligeant les commerçants à se réapprovisionner après la prière des tarawih afin de répondre à la demande croissante.

Dans ce contexte, Abdelkader, propriétaire d'un magasin d'abayas traditionnelles situé à "Route de l'Oued", a indiqué que cet engouement s'explique par la préférence croissante des jeunes, ces dernières années, pour ce type de vêtements traditionnels, en plus de son prix accessible à un large public.

Il a ajouté que cet essor s'explique également par la baisse de la demande pour les abayas ou les gamis traditionnels importés, sou-

vent plus coûteux que les produits locaux, ainsi que par la préférence des clients pour la qualité du tissu local. Malgré la disponibilité d'abayas et des gamis traditionnels importés dans plusieurs magasins de vêtements traditionnels à Mascara, de nombreux jeunes ainsi que des personnes plus âgées préfèrent acheter des "abayas" confectionnées localement.

Dans ce cadre, Dahou (32 ans), habitant de Mascara, affirme qu'il veille, à chaque Aïd El-Fitr, notamment ces trois dernières années, à acheter une nouvelle "abaya" traditionnelle mascarienne fabriquée localement, soulignant qu'elle est bien meilleure que les modèles importés en termes de qualité du tissu et de précision de confection.

Un patrimoine traditionnel qui séduit les jeunes

De son côté, M. Nasreddine (48 ans), père de famille résidant dans la capitale de la wilaya, estime que l'"abaya" mascarienne n'a pas d'équivalent, même face aux modèles importés, raison pour laquelle il s'assure d'en acheter une nouvelle à chaque Aïd.

Parallèlement, les ateliers de confection d'abayas traditionnelles pour hommes connaissent une activité accrue à l'approche de l'Aïd El-Fitr, certains citoyens préférant acheter le tissu puis se rendre chez un artisan spécialisé pour faire confectionner une "abaya" sur mesure. De nombreux ateliers, notamment situés au centre-ville de

Mascara, enregistrent ainsi une activité inhabituelle quelques jours avant l'Aïd, afin de répondre aux commandes des commerçants et des clients.

Dans ce cadre, l'atelier de l'artisan Abdelkader, situé près de la grande mosquée Mustapha Bentouhami, au centre-ville, se transforme en une véritable ruche, où les ouvriers s'activent à confectionner un grand nombre d'"abayas" destinées à l'Aïd, attendues par les commerçants et leurs clients avant l'événement.

Le même artisan a souligné que cette année se distingue par une hausse de la demande émanant de jeunes de moins de 35 ans, alors que ce vêtement était, pendant longtemps, réservé aux hommes de plus de 60 ans.

Selon lui, cet engouement s'explique par la simplicité de ce vêtement, la finesse de sa confection, la qualité de son tissu, ainsi que son prix abordable, ce qui incite de nombreux clients à l'adopter.

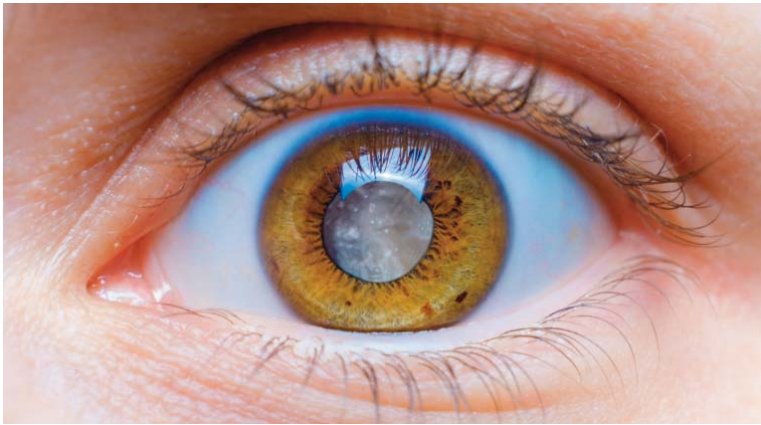
Il a ajouté que l'abaya traditionnelle mascarienne représente un patrimoine culturel authentique transmis de génération en génération, qu'il convient de préserver de toute disparition.

Enfin, M. Abdelkader a appelé les responsables du secteur de l'artisanat dans la wilaya à former de jeunes artisans dans le domaine de la confection de l'"abaya" traditionnelle mascarienne pour hommes, afin de valoriser et préserver ce métier ancestral.

SIDI BEL-ABBES

Campagne de sensibilisation pour le dépistage précoce du glaucome

Le Centre Hospitalo-Universitaire "Docteur Abdelkader Hassani" de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a organisé une campagne médicale de sensibilisation pour le dépistage du glaucome, à l'occasion de la Semaine mondiale du glaucome.



Au total, 950 consultations ont été réalisées, a indiqué, mercredi, la cellule de communication de l'établissement.

La même source a précisé que 90 cas de glaucome ont été détectés parmi les 950 citoyens ayant bénéficié d'un dépistage lors de cette campagne, organisée la semaine dernière par le service d'ophtalmologie sur la place du 1er Novembre, au centre-ville.

Cette initiative sanitaire a attiré un grand nombre de citoyens, permettant la réalisation

d'examen approfondis ayant contribué au dépistage et au diagnostic de la maladie à un stade précoce, ce qui renforce les chances de la contrôler et de limiter son évolution. La même source a souligné que cette maladie, connue comme le "voleur silencieux de la vue", est l'une des affections oculaires les plus graves, en raison de son évolution progressive sans symptômes apparents à ses débuts, rendant le dépistage précoce essentiel pour éviter des complications pouvant

aller jusqu'à la perte définitive de la vision.

Dans ce contexte, le chef du service d'ophtalmologie, la professeure Nesrine Douadji, a affirmé que "cette campagne s'inscrit dans les efforts visant à renforcer le dépistage précoce du glaucome", ajoutant qu'elle a permis d'examiner un nombre important de citoyens et de découvrir des cas qui ignoraient leur maladie.

Elle a ajouté que "le diagnostic précoce et le suivi médical régulier constituent le facteur essentiel pour préserver

la vue", appelant les citoyens, notamment les catégories les plus à risque, à effectuer des examens périodiques et à ne pas négliger la surveillance de leur santé oculaire. La même source a indiqué que tous les cas détectés ont été pris en charge et orientés vers un suivi médical au niveau du centre des explorations spécialisées en ophtalmologie du quartier El-Makam, où des soins adaptés sont assurés selon des protocoles thérapeutiques spécialisés.

TINDOUF

La clinique Haï El Moustakbel renforcée par une équipe médicale spécialisée en ophtalmologie

La polyclinique du quartier El Moustakbel à Tindouf, relevant de l'hôpital mixte "Si El Haouès", a été renforcée par une équipe médicale spécialisée en ophtalmologie, chargée d'assurer des examens et des services de santé intégrés au profit des patients, ont indiqué les services de l'établissement.

Dans ce cadre, Dr Ahlam Ghoubal, spécialiste au service d'ophtalmologie de l'hôpital, a indiqué que ces prestations englobent le diagnostic, le suivi et le traitement de diverses maladies oculaires, en plus de la réalisation d'interventions chirurgicales de précision.

Elle a ajouté que cette opération

s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge sanitaire au niveau local, soulignant qu'elle a été très bien accueillie par les patients, qui ne sont plus désormais obligés de se déplacer vers d'autres wilayas pour effectuer des examens ou opérations.

La spécialiste a indiqué que l'équipe médicale assure les consultations au niveau de la polyclinique, tout en prenant en charge les cas d'urgence à l'hôpital, et réalise différentes interventions chirurgicales telles que la chirurgie de la cataracte, la chirurgie du strabisme, l'ablation du ptérygion et des kystes des paupières. Elle a également précisé que le service propose des chirurgies des paupières, le traitement du glaucome, ainsi que des équipements modernes permettant d'effectuer divers examens médicaux, notamment la correction de la vue chez les enfants et les personnes âgées.

Par ailleurs, la technique du laser est utilisée pour traiter la rétinopathie diabétique, avec un suivi rigoureux des patients atteints de diabète, ce qui reflète le niveau avancé des services de santé dans ce domaine.

JIJEL

10 polycliniques prochainement réhabilitées

Des travaux de réhabilitation de dix (10) polycliniques seront prochainement lancés dans la wilaya de Jijel, ont fait savoir, mardi, les services de la wilaya.

"Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures de santé des différentes communes de la wilaya, et de la garantie d'un bon accueil des patients, des travaux de réhabilitation seront bientôt engagés dans 10 polycliniques", a précisé la même source.

Les services de la wilaya ont ajouté que les polycliniques concernées sont situées dans les communes d'Ouled Yahia Khedrouche, d'Emir-Abdelkader, de Taher, de Boucif Ouled Askar, de Djimla, de Sidi Maarouf, d'Ouled Rabah, de Djemaâ Beni Habibi, de Sidi Abdelaziz et de Chekfa.

L'opération de réhabilitation, inscrite dans le cadre d'un programme global de réhabilitation des infrastructures de santé de la wilaya de Jijel, concerne également des salles de soins, d'autres polycliniques et des services médicaux dans différents hôpitaux, a encore indiqué la même source, rappelant qu'en 2025, pas moins de 39 salles de soins avaient été réhabilitées moyennant un investissement public de plus de 73 millions de dinars.

SANTÉ - INTERNATIONAL

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 72253 martyrs et 171912 blessés



L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.253 martyrs et 171.912 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de quatre martyrs ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza ainsi que 14 blessés, au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 677 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.813 autres ont été blessés, tandis que les corps de 756 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

EPIDÉMIE DE MÉNINGITE EN ANGLETERRE

20 cas rapportés à l'agence de sécurité sanitaire

Un total de 20 cas de méningite a été rapporté aux autorités, dont neuf confirmés et onze faisant encore l'objet d'une enquête, a indiqué mercredi l'agence britannique de sécurité sanitaire, revoyant à la hausse le bilan de cette épidémie qui a fait deux morts en Angleterre.

Le ministre britannique de la Santé, Wes Streeting, a qualifié mardi de "sans précédent" cette épidémie, dans la région de Canterbury, dans le sud-est de l'Angleterre.

"La situation évolue rapidement et d'autres cas pourraient être recensés", a prévenu l'agence sanitaire, l'UKHSA, dans un communiqué.

Jusqu'ici, toutes les personnes touchées sont "des jeunes adultes", a-t-elle indiqué.

La majorité des cas sont liés à la boîte de nuit Club Chemistry, fréquentée par des étudiants de Canterbury, "entre le 5 et le 7 mars", selon le ministre de la Santé.

Les deux personnes décédées sont une élève de 18 ans de terminale et un étudiant de 21 ans à l'université du Kent.

Selon le nouveau bilan diffusé par l'UKHSA, neuf cas sont confirmés par des analyses de laboratoire et onze signalements font toujours l'objet d'une enquête, portant le total à 20 (contre 15 jusqu'ici). Il s'agit pour six d'entre eux, dont les cas mortels, d'infections à méningocoques "appartenant au groupe B", rares mais très graves.

Au Royaume-Uni, plus de 2.500 doses d'antibiotiques ont été prescrites à des étudiants, à des cas contact et à des personnes qui sont allées au Club Chemistry entre le 5 et le 7 mars, a indiqué l'UKHSA.

Les médecins généralistes de tout le Royaume-Uni sont appelés à prescrire des antibiotiques à toute personne ayant fréquenté cette boîte de nuit aux dates indiquées, ainsi qu'aux étudiants de l'université du Kent.

"Compte tenu de la gravité de l'épidémie", un programme de vaccination ciblé va être mis en place, en commençant par les étudiants logés dans les résidences universitaires du campus de Canterbury de l'université du Kent, a dit l'agence sanitaire.

"Dans un premier temps", jusqu'à 5.000 étudiants seront contactés et se verront proposer un vaccin.

Plus rares que les méningites virales, les méningites bactériennes tuent de manière foudroyante quand elles ne sont pas soignées et, même si elles le sont, entraînent une mortalité élevée et un gros risque de séquelles.

APS

L'ORGANISATION ALGÉRIENNE DE PROTECTION ET D'ORIENTATION DU CONSOMMATEUR ET DE SON ENVIRONNEMENT, DEPUIS LE FORUM "DK NEWS"

Renforcer la protection du consommateur ouvre la voie au développement du commerce et à la consolidation de l'économie

- ▶ "Le marché a besoin de nouvelles lois et réglementations"
- ▶ "Une feuille de route claire, avec objectifs et calendrier, devient une nécessité urgente"

Par A. Dli

Le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement, le Dr Mustapha Zehdi, estime que le renforcement de la protection du consommateur en Algérie constitue un levier essentiel pour moderniser le secteur du commerce. Une telle dynamique devrait, selon lui, avoir un impact rapide et positif sur le rythme du développement et sur l'investissement local. Des revendications qui, rappelle l'invité du forum "Dk News", ont été personnellement soulignées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur leur mise en œuvre dans les plus brefs délais.

Intervenant mercredi lors du forum "Dk News", l'Organisation a réitéré son appel à une refonte du cadre législatif régissant les pratiques commerciales, afin d'assurer une régulation plus rigoureuse et professionnelle du marché, loin des déséquilibres et de l'anarchie qui pèsent encore sur l'économie nationale, à l'heure où le pays s'oriente vers la diversification et le renforcement de son économie.

« Produits sûrs... consommateurs confiants » : vers de nouvelles lois

Mustapha Zehdi a affirmé que la sécurité du consommateur passe impérativement par l'adoption de nouvelles lois et réglementations, capables de garantir à la fois la protection et le pouvoir d'achat. Il a rappelé que l'Algérie a été pionnière dans l'adoption de textes en faveur du consommateur, mais que cet élan a connu un certain ralentissement.

« Nous avons aujourd'hui besoin de nouvelles lois pour renforcer cette protection », a-t-il déclaré, ajoutant que certains pays, autrefois en retard dans ce domaine, ont réalisé des avancées notables.

Selon lui, l'évolution du cadre juridique doit répondre à deux impératifs majeurs : garantir la sécurité et préserver le pouvoir d'achat du citoyen. Il a également souligné les progrès significatifs réalisés récemment, notamment durant le mois de Ramadan en cours.

Le pouvoir d'achat au cœur de la protection du consommateur

Le président de l'Organisation a insisté sur le fait que le dispositif législatif actuel contribue déjà à défendre le pouvoir d'achat, tout en appelant à son renforcement par de nouvelles mesures adaptées aux mutations rapides du commerce.

Il a estimé que l'amélioration du pouvoir d'achat constitue un indicateur concret de l'existence de politiques efficaces de protection du consommateur, en ligne avec les orientations du président de la République, qui accorde une importance centrale au citoyen.

Une responsabilité collective... avec un consommateur acteur clé

L'Organisation a rappelé que la protection du consommateur est une responsabilité partagée, reposant à la fois sur la vigilance individuelle, le contrôle rigoureux des autorités, le rôle des médias et l'implication de la société civile.

Les intervenants ont insisté sur le rôle déterminant du consommateur, véritable moteur du marché, disposant du droit de poursuite en cas d'abus. Ils ont appelé à faire preuve de discernement dans les choix, à défendre les droits à la sécurité, à l'indemnisation et à signaler les infractions, afin de garantir un marché équitable et sécurisé.

Une feuille de route urgente et structurée

Mustapha Zehdi a plaidé pour l'élaboration d'une feuille de route précise,



assortie d'objectifs clairs et d'un calendrier défini, impliquant le ministère de tutelle et l'ensemble des partenaires économiques.

« Nous voulons moraliser les pratiques commerciales », a-t-il affirmé, évoquant l'introduction prochaine de lois strictes en ce sens. Selon lui, toute réforme passe d'abord par la disponibilité des produits, un aspect ayant connu une nette amélioration récemment, notamment durant le Ramadan 2026.

Il a cité l'exemple du marché des viandes, caractérisé par une offre abondante, locale et importée, ayant contribué à stabiliser les prix, ainsi que celui de la volaille, qui n'a enregistré ni pénurie ni hausse excessive.

Concernant l'approvisionnement durant le mois sacré, il a assuré qu'aucune perturbation majeure n'a été constatée, hormis de légères tensions sur l'huile et le sel, liées à une forte consommation plutôt qu'à un manque réel.

Baisse de l'offre en fin de Ramadan : un phénomène récurrent

Interrogé sur les éventuelles pénuries en fin de Ramadan, Zehdi a reconnu qu'il s'agit d'un phénomène récurrent, attribué notamment à la mo-

bilité de la main-d'œuvre à l'approche de l'Aïd.

Il a relevé quelques hausses de prix sur certains produits agricoles, sans toutefois atteindre le seuil de crise, insistant sur la nécessité de nouveaux mécanismes réglementaires pour mieux encadrer cette situation.

Facturation absente chez certains grossistes : une pratique persistante

Le président de l'Organisation a également dénoncé la persistance de l'absence de facturation dans certaines transactions commerciales, notamment sur les marchés de fruits et légumes.

Cette pratique, selon lui, favorise les déséquilibres et manque de transparence dans la fixation des prix. Il a appelé à des mesures fermes pour encadrer producteurs et grossistes, afin d'élever les standards des transactions commerciales.

Il a, par ailleurs, rappelé les huit droits fondamentaux du consommateur reconnus par les Nations unies : sécurité, information, choix, représentation, satisfaction des besoins essentiels, indemnisation, éducation et environnement sain.



ENTRE EN VIGUEUR LE 26 MARS EN COURS

Nous insistons sur la nécessité d'une application stricte de l'arrêté ministériel conjoint fixant les conditions de présentation des fruits et légumes

Par A. Dli

Le président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement, le Dr Mustapha Zehdi, a appelé à une application rigoureuse de l'arrêté ministériel conjoint fixant les conditions de présentation des fruits et légumes, qui entrera en vigueur le 26 mars courant. Il a souligné l'impératif de respecter ses dispositions, rappelant que le gouvernement a accordé des délais élargis et offert aux opérateurs une opportunité suffisante pour se préparer à la mise en œuvre de cet ensemble de mesures, qui servent en priorité le consommateur, contribuant au développement de l'économie nationale et reflètent l'évolution du secteur commercial sur le terrain.

Interrogé sur la possibilité d'appliquer cette décision, Zehdi a affirmé qu'elle est tout à fait réalisable et qu'aucune justification ne saurait être avancée pour expliquer un éventuel non-respect. Il n'a pas caché son étonnement face à l'attente d'une année entière avant son application, estimant que les producteurs ont bénéficié d'un délai largement suffisant pour s'y préparer. Selon lui, aucun nouveau report ne peut être toléré, dans la mesure où l'objectif est d'élever le niveau des pratiques commerciales.

Pour rappel, un arrêté ministériel conjoint a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel le 26 mars 2023. Ce texte, émanant des ministères du Commerce, de l'Agriculture, de l'Intérieur et de l'Industrie, adopte un règlement technique fixant les caractéristiques et conditions de présentation des fruits et légumes frais destinés à la consommation humaine.

En vertu de cet arrêté, les fruits et légumes frais destinés à la consommation doivent répondre à des exigences minimales de qualité : être entiers, propres, pratiquement exempts de toute matière étrangère visible, sains et exempts de maladies, de pourriture ou de détérioration interne ou externe, ainsi que de tout organisme nuisible ou dommage affectant la pulpe.

Ils doivent également être exempts de résidus anormaux de traitement et d'humidité extérieure excessive, présenter un degré suffisant de développement et de maturité selon la nature du produit, et ne comporter aucun défaut altérant leur aptitude à la consommation ou leur aspect. Les parties non consommables doivent être retirées, sauf si elles sont nécessaires à la conservation ou à la protection du produit.

Le texte précise en outre que les fruits et légumes doivent présenter une maturité suffisante sans être trop mûrs, et que leur état doit permettre de supporter le transport et la manutention dans de bonnes conditions jusqu'à leur destination. Ils doivent être exempts de corps étrangers, notamment de tiges, de pierres, de résidus végétaux, ainsi que de tiges et feuilles non consommables, tout en tenant compte de certaines pratiques traditionnelles de présentation. Au détail, ils doivent être propres et non flétris.

Sont exclus du champ d'application de cet arrêté les fruits et légumes destinés à la transformation industrielle, ainsi que ceux acheminés vers des centres de tri, de stockage ou de conditionnement en vue de leur mise en conformité.

Le texte prévoit également que, lorsque les circonstances l'exigent, les dates de récolte ainsi que les critères minimaux de maturité de certains produits peuvent être ajustés, sur la base d'un calendrier fixé annuellement par les services du ministère de l'Agriculture, par décision du wali concerné, sur proposition des directions locales de l'agriculture et du commerce.

Par ailleurs, chaque lot ou cargaison de fruits et légumes frais non emballés ne doit pas comporter plus de 10 % de produits ne répondant pas aux exigences minimales de qualité, ni dépasser un taux de 2 % de produits détériorés.

Il est également stipulé que ces produits ne doivent contenir aucune substance d'origine chimique, minérale ou organique susceptible d'altérer leur qualité, et qu'ils doivent être protégés en permanence contre toute source de contamination.

En matière de transport, les produits non emballés doivent être



isolés du plancher et des parois du véhicule à l'aide de matériaux appropriés, propres et n'altérant ni le goût ni l'odeur des produits. Les matériaux utilisés dans l'emballage doivent également être propres et sans danger pour l'intégrité des produits.

L'étiquetage est également encadré : les produits préemballés doivent comporter le nom du produit, la variété et la catégorie le cas échéant. Pour les produits vendus en vrac, l'étiquetage doit mentionner le nom du produit, la variété (si disponible sur les documents d'accompagnement) et le pays d'origine.

Enfin, l'arrêté impose à l'ensemble des intervenants dans la commercialisation des fruits et légumes frais destinés à la consommation humaine de se conformer à ses dispositions dans un délai d'un an à compter de sa publication au Journal officiel.



AFRIQUE

UNION AFRICAINE

Le CPS met en avant le rôle du Groupe des Sages dans le soutien aux efforts de paix et de stabilité en Afrique



Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu une réunion, sous la présidence du Royaume d'Es-swatini, consacrée à l'examen des activités du Groupe des Sages de l'UA et à l'évaluation de son rôle dans le renforcement de la diplomatie préventive et le soutien aux efforts de paix et de stabilité dans le continent africain.

Lors de cette réunion, le Conseil a examiné un rapport détaillé sur les interventions récentes du Groupe des Sages.

Les expériences de terrain ont montré que l'intervention précoce, fondée sur un dialogue serein et l'instauration de la confiance, constitue un élément déterminant pour prévenir l'escalade des conflits, notamment dans les contextes électoraux et les étapes de la transition politique.

Le Conseil s'est également félicité de l'évolution qualitative du travail du Groupe des Sages, passé de missions d'observation ponctuelles à un engagement politique plus approfondi et durable, incluant la médiation informelle, la facilitation du dialogue entre les parties et le renforcement de la coordination entre les différentes initiatives régionales et internationales pertinentes.

Par ailleurs, le Conseil a souligné que de nombreux conflits en Afrique sont de plus en plus liés à des défis de gouvernance, notamment les tensions politiques, la fragilité et la faiblesse des institutions et l'érosion de la confiance entre l'Etat et les citoyens, insistant sur le fait que le traitement précoce de ces facteurs est essentiel pour parvenir à une paix durable.

Dans ce contexte, le Conseil a mis en avant l'importance d'adopter une approche proactive dans la gestion des indicateurs de conflit, en assurant la continuité de l'engagement politique, au lieu de se limiter aux interventions ponctuelles.

Il a également plaidé pour le renforcement de l'inclusivité dans les processus de dialogue, en y associant les femmes, les jeunes et les acteurs de la société civile, ainsi que pour le soutien à la complémentarité entre les efforts de médiation aux niveaux national et régional, à travers l'élargissement des actions de sensibilisation au rôle et aux mécanismes de l'UA en matière de prévention des conflits.

De son côté, M. Mohamed Khaled, ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA, a salué le rôle important du Groupe des Sages dans le renforcement de l'efficacité de la diplomatie préventive sur le continent africain.

Intervenant à cette réunion, il a également insisté sur l'importance de l'intervention précoce et de l'élargissement de l'action préventive, à travers l'adoption d'une approche globale et participative impliquant l'ensemble des acteurs, outre la nécessité de traiter les causes profondes des crises, notamment celles liées à la gouvernance, et d'assurer une présence sur le terrain dans les zones de conflit.

Les membres actuels du Groupe des Sages africains, présidé par M. Domitien Ndayizeye, ancien président de la République du Burundi, sont Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka (Afrique du Sud), Mme Effie Owuor (Kenya) et M. Babacar Kante (Sénégal).

Au terme de la réunion, le Conseil a réaffirmé son engagement ferme à oeuvrer conjointement avec le Groupe des Sages africains et l'ensemble des partenaires en vue d'édifier une Afrique pacifique, fondée sur la bonne gouvernance et le développement durable. Le Conseil devrait publier prochainement un communiqué résumant les principales recommandations issues de cette réunion.

PRÉSIDENTIELLE AU CONGO Denis Sassou Nguesso réélu pour un 5^e mandat

Le président sortant du Congo, Denis Sassou Nguesso, a été réélu pour un cinquième mandat avec 94,82% des voix, au premier tour de l'élection présidentielle qui s'est tenu dimanche, selon les résultats provisoires annoncés mardi soir à la télévision nationale. "Est élu, Sassou Nguesso Denis, avec 2.507.038 voix, soit 94,82% des suffrages exprimés", a déclaré à la télévision nationale le ministre de l'Intérieur Raymond Zéphyrin Mboulou.

Le taux de participation s'élève à 84,65%, a-t-il ajouté. Ces résultats provisoires doivent encore être validés par la Cour constitutionnelle du pays. M. Sassou Nguesso, 82 ans, dirige ce pays d'Afrique centrale depuis plus de 40 années cumulées. Sa réélection le maintient au pouvoir jusqu'en 2031.

PALESTINE

Le syndicat des journalistes palestiniens condamne les agressions sionistes contre des journalistes

Le Syndicat des journalistes palestiniens a condamné l'attaque des forces d'occupation sionistes contre des journalistes à El-Qods occupée mardi soir, alors qu'ils accomplissaient leur devoir professionnel de couvrir des événements.



Le Syndicat a déclaré, dans un communiqué de presse, que les forces de l'occupation avaient agressé cinq journalistes et un photographe d'une agence de presse étrangère, signalant que les mêmes forces avaient également arrêté des journalistes avant de les relâcher plus tard.

Le Syndicat a indiqué que l'attaque ne se limitait pas aux passages à tabac, mais comprenait également la destruction et le vol de matériel de journalistes, notamment des dispositifs de stockage de photos, dans le but d'empêcher la documentation des violations et d'entraver le travail des équipes de presse.

Il a souligné que cette attaque constitue une violation flagrante des lois et conventions internationales qui garantissent la liberté du travail journalistique et la protection des professionnels des médias, et qu'elle s'inscrit dans le cadre d'une politique visant à restreindre leur travail.

Le syndicat a tenu les autorités d'occupation pleinement responsables de la sécurité des journalistes, appelant les institutions internationales soucieuses de la liberté de la presse à intervenir d'urgence pour assurer la protection des journalistes et traduire en justice les responsables de ces violations.

Agression contre Ghaza: un martyr dans un bombardement sioniste à Khan Younes

Un Palestinien est tombé en martyr et plusieurs autres ont été blessés mercredi dans un bombardement des forces d'occupation sionistes à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Un citoyen est tombé en martyr et plusieurs autres ont été blessés suite à un bombardement de l'armée sioniste près de l'université Al-Aqsa, à l'ouest de Khan Younes, souligne Wafa, qui cite des sources médicales.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 72.249 martyrs et 171.898 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

NOUVEAUX RAIDS SIONISTES SUR LE LIBAN 10 martyrs et huit blessés



Dix personnes sont tombées en martyres et huit autres ont été blessées mercredi à la suite de raids aériens menés par l'entité sioniste sur différentes zones du Liban, a rapporté l'Agence nationale d'information (ANI).

Selon ANI, qui cite un communiqué du Centre libanais des opérations d'urgence sanitaire, "un raid ennemi (sioniste) sur Baalbek a entraîné la mort de quatre citoyens et blessé sept autres".

Dans un autre communiqué, le Centre a indiqué qu'un raid sioniste avait ciblé un bâtiment dans la ville d'Haboush, dans le district de Nabatieh, au sud du Liban, faisant initialement trois martyrs et un blessé parmi les citoyens, et précisant que les opérations de déblaiement se pour-

suivaient pour retrouver huit personnes disparues. Selon le communiqué, trois personnes sont également tombées en martyres lors d'un raid sioniste qui a ciblé leur domicile dans le complexe résidentiel Hijazi, dans la ville de Qanarit, dans le district de Sidon, au sud du Liban.

Mardi soir, le ministère libanais de la Santé a indiqué que le bilan des attaques sionistes contre le Liban s'élevait à 912 martyrs et 2.221 blessés, depuis le 2 mars.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés.

APS

AFGHANISTAN - PAKISTAN

Un conflit oublié s'embrase et inquiète la communauté internationale

Alors que l'attention du monde reste focalisée sur d'autres foyers de tension, le conflit opposant Afghanistan et Pakistan connaît une escalade dramatique, marquée par des violences d'une intensité préoccupante.



Par Abed Meghit

Ces derniers jours, une attaque d'une ampleur exceptionnelle a ravivé les tensions entre les deux pays voisins, plongeant la région dans une situation de crise aiguë.

Selon les autorités afghanes, une frappe aérienne attribuée à l'armée pakistanaise a ciblé un établissement hospitalier à Kaboul, provoquant des pertes humaines considérables.

Le bilan avancé fait état de centaines de victimes, faisant de cet épisode l'un des plus meurtriers de ce conflit qui s'enlise depuis plusieurs mois.

Les opérations de secours se poursuivent, alors que les infrastructures médicales

sont gravement endommagées.

Les réactions officielles n'ont pas tardé.

Le porte-parole du ministère de l'Intérieur afghan, Abdul Mateen Qani, a évoqué une situation dramatique, tandis que le porte-parole du gouvernement, Zabihullah Mujahid, a dénoncé une attaque visant des civils, qualifiée de violation flagrante du droit international humanitaire.

Ces accusations ont été fermement rejetées par Islamabad, qui affirme avoir mené des frappes ciblées contre des infrastructures liées à des groupes armés.

Cette divergence de versions illustre la profondeur du fossé qui sépare les deux pays.

Le Pakistan soutient que ses opérations visent à neutraliser des groupes qu'il accuse d'être hébergés sur le territoire afghan, notamment le mouvement des talibans pakistanais.

De son côté, Kaboul dénonce une agression et accuse son voisin de porter atteinte à sa souveraineté.

Sur le terrain, les conséquences humanitaires sont déjà alarmantes.

Selon les estimations de la mission des Nations unies en Afghanistan, des dizaines de milliers de familles ont été contraintes de fuir leurs foyers, aggravant une situation déjà fragile.

Les populations civiles se retrouvent prises au piège d'un conflit dont elles paient le prix le plus lourd.

Face à cette escalade, la communauté internationale exprime une inquiétude croissante.

Chine a appelé à la retenue et au dialogue, insistant sur la nécessité de préserver la stabilité régionale, tandis que l'Inde a condamné les violences, les qualifiant d'inacceptables.

Ces réactions traduisent la crainte d'un embrasement généralisé susceptible d'avoir des répercussions bien au-delà des frontières des deux pays.

La reprise des hostilités, marquée par des frappes aériennes et des attaques de drones, laisse présager une aggravation du conflit.

Dans ce contexte, les perspectives de désescalade apparaissent incertaines, d'autant que la confiance entre les deux parties semble totalement rompue.

Ce conflit, souvent relégué au second plan de l'actualité internationale, constitue pourtant une menace sérieuse pour la stabilité régionale et la sécurité des populations.

Il met en lumière les défis persistants auxquels sont confrontés ces deux pays, ainsi que la nécessité urgente d'une médiation internationale pour éviter une catastrophe humanitaire de grande ampleur.

ESCALADE MILITAIRE AU MOYEN-ORIENT ET AU GOLF

Les affrontements s'accroissent, les retombées s'aggravent

L'escalade militaire dans la région du Moyen-Orient et du Golfe s'accroît, au 19e jour du conflit déclenché le 28 février dernier, avec l'extension de la zone des affrontements militaires et des retombées qui s'aggravent avec davantage de pertes humaines et matérielles.

Dans certaines zones de conflit, les bilans rendus publics à la fois par des gouvernements et des médias faisaient état de dizaines de morts, alourdissant les pertes humaines enregistrées jusqu'ici.

Parallèlement au conflit, les retombées de l'escalade continuaient d'affecter le transport maritime, particulièrement au détroit d'Ormuz, passage indispensable pour l'essentiel des navires pétroliers approvisionnant plus de 20% de la demande mondiale en brut.

En raison de cette situation, plusieurs pays fortement touchés par des retards de livraison des hydrocarbures ont décidé de revoir la distribution de ces matières énergétiques, priant, entre autres, les propriétaires de véhicules électriques de les débrancher la nuit pour éviter des pics de consommation.

Au chapitre économique, les prix du pétrole qui ont connu depuis le début du conflit une flambée vertigineuse, ont connu, mercredi, un certain reflux, après la reprise partielle des exportations irakiennes de brut et le déblocage des 400 millions de barils issus des réserves stratégiques des pays de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Ainsi, le baril de West Texas Intermediate (WTI), référence américaine perdait 1,20% à 102,18 dollars, alors que celui de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial, cédait 2,62% à 93,69 dollars.

Par ailleurs, la poursuite des tensions dans la région a contraint des compagnies aériennes à annuler ou à renouveler l'annulation de plusieurs de leurs vols vers certaines destinations, à l'instar de British Airways qui a renouvelé l'annulation de ses vols vers des pays de la région jusqu'à mai prochain.

Sur le plan humanitaire, les répercussions du conflit dans la région du Moyen-Orient et du Golfe risquent, selon l'ONU, de menacer sérieusement, dans les prochaines semaines, la vie de millions de personnes à travers le monde.

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), des dizaines de millions de personnes supplémentaires seront confrontées à une faim aiguë si le conflit au Moyen-Orient se poursuit jusqu'en juin prochain, redoutant la plus grave perturbation de l'aide humanitaire depuis la pandémie de la Covid-19.

Dans une analyse publiée mardi soir sur le site de l'ONU, le PAM a prévenu que "jusqu'à 45 millions de personnes supplémentaires pourraient se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2026 si le conflit se poursuit et si les prix du pétrole restent élevés".

"Cela porterait le niveau de la faim dans le monde à un record historique, et c'est une perspective terrible, vraiment terrible", a déclaré le Directeur exécutif adjoint du PAM, Carl Skau, à des journalistes à Genève.

APS

PÉROU

Le nouveau Premier ministre prête serment

Luis Arroyo, ancien ministre de la Défense du Pérou, a prêté serment mardi en tant que Premier ministre du pays, un poste officiellement désigné sous le nom

de président du Conseil des ministres. M. Arroyo a pris ses fonctions au Palais du gouvernement lors d'une cérémonie présidée par le président péruvien José

Balcázar, après avoir occupé le poste de ministre de la Défense pendant 21 jours. Il succède à Denisse Miralles, qui a démissionné plus tôt dans la journée.

OMS

2 millions de dollars de fonds d'urgence pour soutenir la réponse sanitaire au Liban, en Irak et en Syrie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déblocqué deux millions de dollars de son Fonds de réserve pour les situations d'urgence (FRSU) afin de soutenir la réponse sanitaire au Liban, en Irak et en Syrie.

Ces fonds sont un mécanisme de financement rapide interne qui permet à l'organisation de déblocquer rapidement des fonds pour soutenir les opérations sanitaires essentielles en situation d'urgence, en attendant la mobilisation de financements supplémentaires de donateurs.

L'escalade militaire au Moyen-Orient "intensifie les pressions sur les systèmes de santé", a déclaré le Dr Hanan Balkhy, directrice régionale de l'OMS pour la Méditerranée orientale.

"Alors que les services de santé sont déjà confrontés à des défis considérables, un soutien est essentiel pour maintenir le personnel soignant en première ligne et assurer la continuité des soins intensifs.

La décision de l'OMS de déblocquer ces fonds d'urgence témoigne de notre engagement à garantir la continuité des services de santé vitaux pendant cette crise", a affirmé Mme Balkhy.

Au Liban, l'augmentation du nombre de blessés, les dommages causés aux infrastructures sanitaires et les déplacements massifs de population suite à l'agression sioniste, exercent une pression considérable sur des services de santé déjà sous tension.

Une enveloppe d'un million de dollars permettra à l'OMS de renforcer la coordination des interventions d'urgence par

le biais du Centre des opérations d'urgence de santé publique, d'intensifier la prise en charge des traumatismes, de renforcer la surveillance des maladies et d'acquiescer et de distribuer des médicaments et du matériel médical essentiels.

L'intervention de l'OMS au Liban bénéficie également du soutien de l'Union européenne (UE) et du Japon.

L'Irak aura, pour sa part, une enveloppe de 500.000 dollars américains qui permettra de soutenir la coordination des interventions d'urgence, la gestion des afflux massifs de victimes, l'acquisition et la distribution de médicaments et de fournitures, les services de soutien psychosocial et de santé mentale, la communication sur les risques et la mobilisation communautaire, ainsi que le renforcement de la surveillance des maladies. La Syrie reçoit, quant à elle, une enveloppe de 500.000 dollars qui permettra également d'appuyer l'acquisition et la distribution de médicaments et de fournitures médicales essentielles, de garantir l'accès aux services de santé vitaux pour les populations déplacées et de renforcer la surveillance des maladies afin de détecter et de contrer les épidémies potentielles.

L'escalade militaire au Moyen-Orient accroît le besoin de financement urgent. Avant l'escalade actuelle, l'OMS avait besoin de 633 millions de dollars dans le cadre de ses appels d'urgence sanitaire pour 2026 afin de répondre aux crises complexes et convergentes qui touchent la région de la Méditerranée orientale.

En mars, ces appels étaient financés à hauteur de 37 %, ce qui nécessite un soutien international accru.

FÊTE DE LA VICTOIRE (19 MARS 1962) L'OAS a tenté désespérément d'entraver le processus de l'indépendance de l'Algérie

L'organisation armée secrète (OAS) française avait tenté, désespérément, au lendemain de la fête de la Victoire (19 mars 1962), d'entraver le processus inéluctable de l'indépendance de l'Algérie et du recouvrement de la souveraineté nationale après une lutte héroïque menée par le peuple algérien.

Cette organisation avait mené des opérations terroristes et des assassinats lâches visant des civils sans défense, illustrant son refus de l'indépendance de l'Algérie et son opposition à l'accord de cessez-le-feu du 19 mars 1962 entre le Front de libération nationale (FLN) et le gouvernement français.

La ville d'Oran avait connu, avant et après le cessez-le-feu, des crimes sanglants commis par cette organisation terroriste, faisant des centaines de victimes parmi les civils algériens, hommes, femmes et enfants, en plus d'actes de sabotage et de pillage de leurs biens.

A ce sujet, le professeur d'histoire, Mohamed Belhadj, de l'Université Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que la ville d'Oran a connu plusieurs événements, avant le 19 mars 1962, dont l'assassinat de Me Abed, avocat du FLN, ainsi que l'enlèvement par l'OAS d'un groupe de condamnés à mort, extraits de la prison d'Oran puis exécutés de manière atroce en dehors de la ville.

Le mois de février 1962 avait



été également marqué par plusieurs assassinats perpétrés par cette organisation criminelle, notamment celui de William Hassan, directeur d'une école dans le quartier El-Makkari (ex-Saint-Eugène), ainsi que celui du maire de Telagh (Sidi Bel-Abbes), Henri Keifro, qui était détenu à Oran, sans oublier l'assassinat du couple Fodil Mustapha et Abbassia, près du front de mer, une rue portant aujourd'hui leurs noms.

Parmi les massacres les plus atroces, figure celui de la place "Tahtaha", dans le quartier populaire de "M'dina Jdida", qui

reflète la barbarie de cette organisation terroriste. Le 23e jour du Ramadhan, en pleine affluence, une voiture piégée y a explosé, faisant 81 martyrs et plus de 105 blessés, a indiqué Dr Mohamed Bendjebour, doyen de la faculté des sciences humaines de l'Université d'Oran et spécialiste de l'histoire de l'Algérie.

La même organisation, ajoute l'interlocuteur, a également appliqué, avec la complicité de l'administration française et des colons, la politique de la terre brûlée dans les villes de Sidi Bel-Abbes, Ain Te-

mouchent et Mascara, détruisant des écoles et incendiant des bâtiments administratifs et des infrastructures économiques, dans une tentative d'arrêter un processus historique irréversible.

Au début du mois de mars 1962, les membres de l'OAS ont poursuivi leurs actes terroristes, notamment en plaçant une voiture piégée près du quartier des condamnés à mort à la prison civile de "M'dina Jdida" à Oran. Immédiatement après la signature de l'accord de cessez-le-feu du 19 mars 1962, une campagne de menaces a été

lancée contre les Algériens pour les empêcher d'ouvrir leurs commerces ou de se rendre au travail. L'organisation a également mené une véritable guerre de rue à Oran.

Parmi les autres opérations menées par l'OAS, le chercheur Mohamed Belhadj cite l'attaque du bureau de l'administration civile dans le quartier du "Petit Lac" pour s'emparer d'armes, ainsi que de nombreuses opérations de tirs embusqués depuis les immeubles du quartier "Plateau St Michel" (aujourd'hui Sidi El-Bachir) visant des Algériens, sans oublier l'attaque du centre de détention "Arcole" où se trouvaient des moudjahidines, exécutés de manière atroce.

Il est également fait état de l'assassinat de 18 agentes de nettoyage, abattues par balles dans le quartier de "Kheneg En-Natah" (Karguenta), le 11 mai 1962, ainsi que des attaques contre des bâtiments publics, tels que les services des impôts, la protection civile, le service de recouvrement de la commune d'Oran, les dépôts de carburant du port d'Oran et le pillage du Trésor public.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILLAYA D'ALGER
CIRCO NSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N° 41000200001608501013
N° : 03/BM/2026

Avis d'infiruoctuosité

En application de la Loi n°23-12 au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en Application des dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de L'A.P.C du Baraki, informe les soumissionnaires intéressés par L'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC E EXIGENSE DE CAPACITES MINIMALES : N°03/2026 Publie dans les quotidiens nationaux en arabe * العاصمة نيوز * LE 04/02/2026 et en français *DK NWS* en date du 08/02/2026

L'infiruoctuosité DE L'OPERATION CONCERNANT :

TRAVAUX DE REFECTION DE LA CHAUSSEE ET
L'AMENAGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RUE MUSTAPHA
DJAADI
COMMUNE DE BARAKI

Motif : AUCUNE OFFRE EST QUALIFIEE.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE TIPASA

Tipaza le 09/03/2026

MISE EN DEMEURE N°01

Conformément aux articles 90-91-92-93 de la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, SARL ETHB KAROUF, titulaire de la convention N° : 179/2025 en date du : 04/12/2025, d'un montant de 11 351 260.00 DA d'un délais de 04 mois relatif aux travaux de VRD Primaire et Secondaire lot N°15: Amenée en Eau Potable (Hors Site).

Site: 60 LPL+100 LPL +70 LPL +180 LPL ATTATBA-TIPAZA, , EST MISE EN DEMEURE Pour les Motifs Suivants :

- Vu l'ODS de démarrage des travaux N°176/2025 du 04/12/2025 notifier à l'entreprise le 21/12/2025.
- Vu l'installation de votre entreprise en date du 21/12/2025.
- Vu le non lancement des travaux à ce jour.

POUR CELA L'ENTREPRISE DEVRAIT :

- Prendre les dispositions nécessaires pour lancement des travaux dans un délai de quarante huit heures (48 heures) dès la première parution de la présente mise en demeure dans les Journaux.
- Achèvement des travaux avant l'expiration des délais contractuels.

A défaut, il sera appliqué les mesures réglementaires qui s'imposent.

GRAND PRIX D'ASSIA DJEBAR DU ROMAN 2026

Ouverture des candidatures pour une huitième édition célébrant la créativité et la diversité littéraire nationale

L'ANEP a annoncé l'ouverture officielle des candidatures pour la huitième édition du Grand Prix Assia Djebbar du roman, un rendez-vous incontournable de la scène culturelle algérienne qui continue, année après année, de valoriser la richesse et la pluralité de la production romanesque nationale.

Par Abed Meghit

Fixée au 18 avril 2026, la date limite de dépôt des candidatures marque le coup d'envoi d'une nouvelle compétition littéraire placée sous le signe de l'excellence et de l'originalité.

Ce prestigieux prix, devenu une référence dans le paysage culturel, s'adresse aux œuvres romanesques écrites en langues arabe, amazighe et française, publiées par des maisons d'édition algériennes entre le 14 avril 2024 et le 18 avril 2026.

À travers cette triple dimension linguistique, le prix reflète la diversité identitaire et culturelle de l'Algérie, tout en offrant une plateforme d'expression aux écrivains issus de différents horizons.

Les organisateurs insistent sur l'exigence de qualité et d'authenticité des œuvres candidates. Les romans soumis doivent être originaux, ne pas avoir été primés auparavant et se distinguer par une vision littéraire singulière. Cette orientation vise à encourager l'innovation narrative et à révéler de nouvelles voix capables d'enrichir le patrimoine littéraire national.

Dans le cadre des modalités de participation, les maisons d'édition sont invitées à déposer douze exemplaires de chaque œuvre candidate, accompagnés d'une version numérique, au siège de l'ANEP à Alger. Cette procédure rigou-



reuse traduit la volonté des organisateurs d'assurer une évaluation approfondie et équitable des œuvres en lice.

Le jury de cette édition réunit des figures reconnues du monde littéraire et académique, présidé par le traducteur et poète Hakim Miloud. À ses côtés, plusieurs personnalités de renom, dont Maïssa Bey, contribueront à l'analyse des œuvres, garantissant ainsi un haut niveau d'exigence critique et une sélection basée sur des critères rigoureux. La précédente édition avait consacré des auteurs issus des trois langues nationales, illustrant parfaitement l'esprit du prix. Inam Beyoud s'était distinguée en

langue arabe avec son roman "Houaria", tandis que El Hachemi Kerrach avait été récompensé pour son œuvre en langue amazighe "1954. Tilleli Ousirem". En langue française, le prix était revenu à Abdelaziz Otmani pour "La lune fragmentée".

Créé en 2015 en hommage à la grande écrivaine et académicienne Assia Djebbar, ce prix incarne une reconnaissance institutionnelle de la littérature comme vecteur de mémoire, de réflexion et d'ouverture. Il s'inscrit dans une démarche de promotion de la création littéraire nationale, avec pour ambition de

lui offrir une visibilité accrue tant sur le plan national qu'international. Au-delà de la compétition, le Grand Prix Assia Djebbar du roman se veut un espace de valorisation du talent et de stimulation de la production intellectuelle. Il contribue à renforcer le rôle du livre dans la société et à encourager les écrivains à explorer de nouvelles formes d'expression. Cette nouvelle édition s'annonce ainsi comme un moment fort de la vie culturelle algérienne, où créativité, diversité et excellence se conjuguent pour célébrer une littérature en constante évolution.

ALGER

« Layali Er'Rias » : la troupe El Bahdja El Djazaïria sublime le patrimoine spirituel algérien dans une clôture magistrale

Dans une atmosphère empreinte de spiritualité et de recueillement, la troupe « El Bahdja El Djazaïria » a offert une prestation exceptionnelle en clôture des soirées « Layali Er'Rias », organisées au Palais des Rais à Alger. Ce rendez-vous culturel, inscrit dans le programme d'animation du mois sacré de Ramadan, a été marqué par une immersion profonde dans le patrimoine musical religieux algérien. Dès les premières notes, le public a été transporté dans un univers sonore riche et authentique, où se mêlent tradition et fervor. La troupe, reconnue pour son attachement aux chants religieux, a interprété un répertoire de madihs célébrant la louange divine et l'amour du Prophète Mohamed (QSSL). La soirée a débuté par « Taleb Ghofrane Ya Allah », une œuvre emblématique du regretté Rabah Kadem, posant d'emblée le ton d'une prestation d'une grande intensité émotionnelle.

Accompagnés par des musiciens talentueux, dont la virtuose du clavier Réda Brahimi et le percussionniste Abderrah-

mane Bouguerra, les choristes ont enchaîné des pièces aux sonorités variées, telles que « Qaada b'Rihet z'men », « Rabbi qasad'tou wadjhaka » ou encore « Nebda kouli besm'Allah ». Chaque interprétation a été marquée par une maîtrise remarquable des variations modales et rythmiques, témoignant du haut niveau artistique de la formation.

Le public, venu nombreux, a vécu un moment de communion rare, porté par des voix harmonieuses et une mise en scène sobre mais efficace.

Pendant plus d'une heure, l'assistance a été plongée dans une expérience sensorielle unique, oscillant entre contemplation et exaltation. Les applaudissements nourris à la fin du spectacle ont traduit l'adhésion totale du public à cette performance de grande qualité. Créée en 1997, la troupe « El Bahdja El Djazaïria » s'est imposée au fil des années comme une référence dans le domaine des chants religieux et du patrimoine musical algérien. Son parcours est jalonné de productions discographiques et de

participations à de nombreuses manifestations culturelles, tant au niveau national qu'international. Cette longévité témoigne de sa capacité à se renouveler tout en restant fidèle à ses racines.

La clôture des « Layali Er'Rias » avec une telle prestation confirme le rôle central de la culture dans la préservation de l'identité nationale. Elle met également en lumière l'importance de soutenir les initiatives artistiques qui valorisent le patrimoine et contribuent à renforcer le lien social. À travers cette soirée, c'est toute la richesse de la tradition musicale algérienne qui a été célébrée, dans un esprit de partage et de transmission.

Plus qu'un simple concert, cet événement a constitué une véritable invitation à redécouvrir les valeurs spirituelles et culturelles qui fondent l'identité du pays. Il rappelle que la musique, au-delà de la dimension artistique, demeure un puissant vecteur d'émotion et de cohésion, capable de rassembler les générations autour d'un héritage commun.

Abed M.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BENI ABBES
DAIRA OULED KHOEIR
COMMUNE DE KSABI

NIF N:098408199039116 01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application de l'article N° 55 alinéa 02 du décret présidentiel N° 16/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le Président de L'assemblée populaire communale de Ksabi informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° : 02/2026

AMÉNAGEMENT URBAINES À COMMUNE DE KSABI (HAMIDAT, GLAYET, KSAR, OULAD HAMZA ET YIMGHARINE)

Conformément aux critères fixés dans le cahier de charges le marché a été provisoirement attribué comme suit :

L'opération	L'Entreprise	N°:NIF	Montant offre financière en T.T.C	Délais de réalisation	Sélection Standard
Aménagement urbains à commune de Ksabi (Hamidat, Glayet, Ksar, Oulad Hamza et Yimgharine)	Ramdani mohammed Entreprise des travaux construction Tous corps d'état Adrar -	105580800000775	54.254.718.00.DA	75 jours	Moin Dizant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°:16/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire du marché, ont le pouvoir de présenter leurs recours auprès de la commission des marchés de la commune de Ksabi dans les dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis au (BOMOP) et dans les organes de presse.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep: 2616009447 du 19/03/2026

Programme de la soirée

TF1 21:10

Erica
Saison 2



Dans la continuité des événements de la saison 1, l'écrivaine Erica Faure et le capitaine de police Patrick Saab, font face à de nouveaux défis. Entre enquêtes captivantes et tourments personnels, ils tentent de préserver leur équilibre familial. Mariage à organiser, ex-femme qui refait surface, secrets enfouis... Rien ne leur sera épargné !

France 2 21:10

Envoyé spécial



Au sommaire : "La bataille de Marseille". La deuxième ville de France va-t-elle basculer vers le Rassemblement national ? Depuis plusieurs semaines, "Envoyé spécial" filme les coulisses de la campagne électorale à Marseille pour comprendre les enjeux de ce scrutin local aux allures de test national. - "Liban, les chrétiens entre deux feux". Entre les bombes israéliennes et les roquettes du Hezbollah, les chrétiens du sud du Liban sont les victimes collatérales de la guerre qui déchire le Moyen-Orient. - "E414 : l'additif de la guerre". La gomme arabique est un ingrédient essentiel de l'industrie mondiale.

France 3 21:10

Meurtres à...
Saison 3



Sur la plage ensoleillée de l'île de Ré, la tranquillité estivale est brutalement perturbée par la découverte d'un corps sans vie, revêtu d'une tenue de bagnard. La victime, un homme étrangement lié au monde judiciaire, s'avère être un ami proche du procureur Philippe Clergeau (Jean-Michel Noirey), qui se retrouve plongé dans une enquête délicate et personnelle. Le capitaine Vincent Pelletier (Bruno Salomone) est chargé de résoudre ce meurtre, mais il doit faire face à des enjeux émotionnels profonds, notamment l'arrivée inattendue de sa demi-sœur Margaux (Lucie Lucas). Cette dernière est déterminée à prouver l'innocence de leur père, incarcéré pour un crime atroce : le viol et le meurtre d'une adolescente.

CANAL+ 21:00

Football : Ligue
Europa Saison 2025
Aston Villa / Lille



Résumé Football : Ligue
Europa Saison 2025
Aston Villa / Lille

6 21:10

Indiana Jones et le
cadran de la destinée



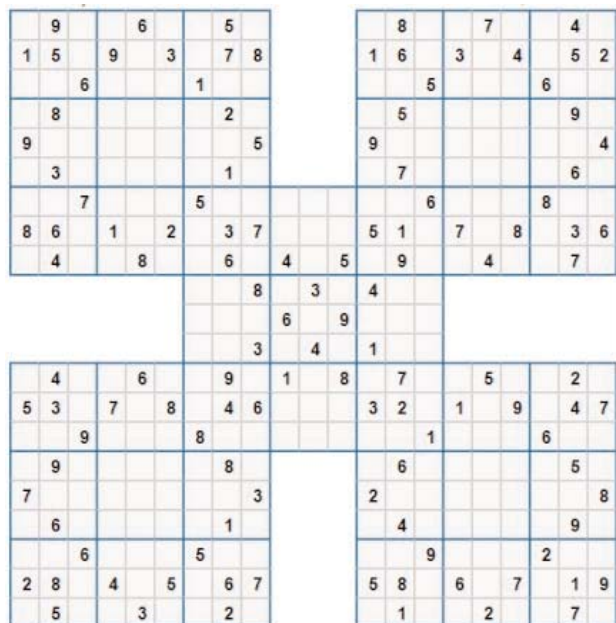
En 1944, Indiana Jones et son ami archéologue Basil Shaw ont été capturés par des nazis, alors qu'ils tentaient de retrouver la lance de Longinus, le légionnaire qui a blessé Jésus pendant sa crucifixion. Seulement, le docteur Voller, qui s'est mis au service d'Hitler, est également sur les traces de l'objet. Après une course poursuite sur un train lancée à vive allure, Indiana Jones et son ami Shaw parviennent à échapper aux nazis tandis que Voller disparaît. En 1969, à New York, le professeur Jones, qui vient de prendre sa retraite, est contacté par Helena, la fille de Shaw, devenue elle-même archéologue.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2952

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



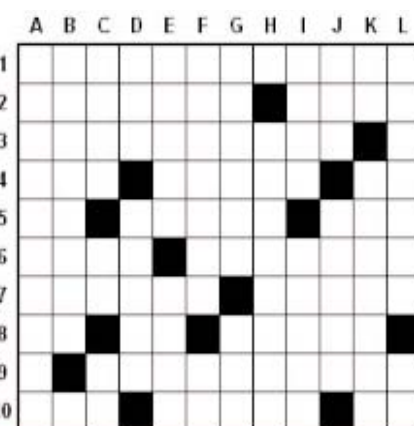
«Vouloir prouver des choses qui sont claires d'elles-mêmes, c'est éclairer le jour avec une lampe.»

Aristote

Mots croisés n°2952

1 - Peindre n'importe comment
2 - Impayé - Loupe
3 - D'une pénible façon
4 - Grande quantité - Distend - Mot qui permet de rêver
5 - Préposition - Poli - Possessif
6 - Bête de scène - Renouveau
7 - Blandice - Vieux salpêtre
8 - Petit ennui - A moi - Dé-falquera
9 - Masquerai
10 - Pièce d'antan - Fins de journées - Pronom pour intime

A - Carrefours importants
B - Vagabondes
C - Messagère à belle écharpe - Capone en famille - A payer
D - Ciel verbe - Rôle de vieillard ridicule
E - Suçoter - Gros véhicules
F - Canal du rein - Lac pyrénéen
G - Met à l'abri - Ceinture de geisha
H - Descendre en flammes
I - Triste cendrier - Troisième personne
J - Pas très large - Mesura
K - Copulative - Maintenait énergiquement
L - Repassée - Bien appris



Meurtres



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1652

[illegible]

Solution

	7	9	8	4	6	1	3	5	2				2	8	9	6	7	5	1	4	3			
	1	5	4	9	2	3		6	7	8				1	6	7	3	8	4	9	5	2		
	3	2	6	8	7	5	1	9	4					4	3	5	9	2	1	6	8	7		
	6	8	1	5	4	7	9	2	3					6	5	1	4	3	2	7	9	8		
	9	7	2	3	1	6	8	4	5					9	2	8	5	6	7	3	1	4		
	4	3	5	2	9	8	7	1	6					3	7	4	8	1	9	2	6	5		
	2	1	6	3	4	5	8	9		2	1	3		7	2	6	1	3	2					
	8	6	9	1	5	2	4	3	7					6	1	2	7	9	8	4	3	5		
	5	4	3	7	8	9				2	6	1	4	7	5	8	9	3	2	4	6	5	7	1
										9	2	8	5	3	1	4	6	7						
										7	1	4	6	8	9	2	3	5						
										6	5	3	7	4	2	1	8	9						
	8	4	7	1	6	2		3	9	5	1	2	8	6	7	4	3	5	8	9	2	1		
	5	3	2	7	9	8	1	4	6	9	5	3		3	2	8	1	6	9	5	4	7		
	6	1	9	5	4	3	8	7	2	3	6	4		9	5	1	4	7	2	6	8	3		
	1	9	5	3	7	6	2							1	6	3	5	4		7	5	2		
	7	2	8	6	9	1								2	6	7	1	8	4		3	9		
	3	6	8	2	5	4	7	1	9					8	4	7	2	3	5	1	9	6		
	4	7	6	8	2	9	5	3	1					7	3	9	6	8	1	2	6	4		
	2	8	3	4	1	5	9	6	7					5	8	2	6	4	7	3	1	9		
	9	5	1	6	3	7	4	2	8					4	1	6	9	2	3	8	7	5		

Sudoku n°2952

VOLLEY-BALL / MONDIAL U17 (GARÇONS) L'Algérie fixée sur ses adversaires

La sélection algérienne masculine de volley-ball des moins de 17 ans (U17) connaît désormais ses adversaires au Championnat du monde 2026 (19-29 août à Doha), après le tirage au sort qui l'a apporté dans la poule C aux côtés de l'Argentine, de Porto Rico et du Pakistan.

Le tirage au sort du Mondial masculin U17, prévu du 19 au 29 août 2026 à Doha, au Qatar, a ainsi fixé les contours de la compétition qui réunira plusieurs sélections issues des cinq continents.

La sélection nationale tentera de réaliser un parcours honorable lors de cette phase de groupes, avec l'objectif de décrocher une qualification pour les tours à élimination directe et confirmer son dé-

veloppement au niveau international dans les catégories jeunes.

Le pays hôte, le Qatar, évo-

luea dans la poule A en compagnie notamment du Mexique, de la France et de la Pologne.

Composition des groupes :

Groupe A : Qatar (pays hôte), Mexique, France, Pologne
Groupe B : Italie, Tunisie, Inde, Roumanie
Groupe C : Argentine, Porto Rico, Pakistan, Algérie
Groupe D : Espagne, Cuba, Venezuela, République tchèque
Groupe E : Iran, Brésil, Bulgarie, Japon
Groupe F : Taipei chinois, Egypte, Etats-Unis, Turquie.



CYCLISME / CLASSIQUE MILAN-TURIN

Victoire du Britannique Tom Pidcock



Le Britannique Tom Pidcock (Pinarello) a remporté son deuxième succès de la saison mercredi en s'imposant lors de la classique "Milan-Turin", dernière course avant le premier Monument de la saison dans trois jours, Milan-Sanremo.

Absent de Paris-Nice et de Tirreno-Adriatico la semaine passée, le double champion olympique de cross-country a justifié son statut de favori sur les routes italiennes en devançant de quatre secondes le Norvégien Tobias Halland Johannessen, 3e l'an passé, et de cinq secondes le Slovène Primož Roglič, au sommet de Superga (4,9 km à 9%).

Pidcock (Pinarello-Q36.5) a parfaitement géré le parcours, long de 174 km entre Rho et Superga, sans paniquer devant le bon rythme des Red Bull-Bora-Hansgrohe dans les deux ascensions finales. Ni lorsque le Slovène, lui aussi parmi les favoris, a tenté une attaque - infructueuse - dès la fin de la première montée, à 15 kilomètres de l'arrivée.

Le Britannique de 26 ans a pris son mal en patience et a attaqué à 600 mètres du sommet dans la seconde ascension pour franchir la ligne d'arrivée seul en tête pour la deuxième fois de la saison après sa victoire d'étape sur le Tour d'Andalousie en février.

Dans cette dernière répétition générale avant Milan-Sanremo samedi, Tom Pidcock succède au Mexicain Isaac del Toro, vainqueur en 2025, et à Mark Cavendish (2022) comme dernier Britannique à s'imposer sur la plus vieille course du calendrier cycliste.

HANDBALL / EXCELLENCE A DAMES (PLAY-OFFS - MATCH AVANCÉ) NRF Constantine - HC Mila (25-31)

Le HC Mila s'est imposé devant le NRF Constantine sur le score de (31-25), en match avancé de la 6e journée des Play-offs du Championnat d'Algérie de handball, Excellence A dames, disputé mardi soir à la salle Zouaghi de Constantine. A l'issue de cette victoire, le HCM rejoint TS Sétif et le CS Mouloud Mammeri à la 3e place avec un total de 5 points pour chaque équipe, alors

que le NRFC reste scotché à la 8e et dernière place avec 2 points pour 6 matches. Par ailleurs, les handballeuses du HC Mila comptent une rencontre en retard contre le MC Alger, qui n'a pas encore été programmée.

Selon le calendrier de la FAHB, les autres rencontres de la 6e journée des Play-offs de l'Excellence A dames sont prévues le 27 mars.

Match avancé de la 6e journée :

NRF Constantine - HC Mila 25-31

Classement :	Pts	J
1. HBC El-Biar	12	5
2. MC Alger	10	4
3. TS Sétif	5	5
--. CS Mouloud Mammeri	5	5
--. HC Mila	5	5
6. CF Boumerdès	4	5
7. OS El-Oued	3	5
8. NRF Constantine	2	6

BASKET-BALL SUPER-DIVISION (1^{RE} PHASE)

26^e journée (mise à jour du calendrier) Résultats et classement

Résultats et classement des matches en retard comptant pour la 26e et dernière journée de la première phase du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs), disputés mardi soir :

A Rouiba : NA Hussein-Dey - Rouiba CB 59-71
A Sétif : CSC Djisr Kasantina - US Sétif 69-79

Classement final	Pts	J
1. NB Staouéli	46	26
2. CS Tlemcen	43	26
--.WO Boufarik	43	26
4. MC Alger	42	26
--. USM Alger	42	26
--. USM Blida	42	26
--. CR Béni Saf	42	26
--. Rouiba CB	42	26
9. CSC Djisr Kasantina	38	26
10. CRB Dar El-Beïda	36	26
11. US Sétif	35	26
12. TRA Draria	34	26
13. NA Hussein-Dey	31	26
14. M Ouled Chebel	30	26

RUGBY XV L'Argentine envisage d'organiser le Mondial masculin en 2035

La fédération argentine de rugby envisage de postuler pour organiser le Mondial masculin de rugby à XV en 2035, a-t-elle annoncé mardi en amont d'une rencontre avec la fédération internationale.

La fédération argentine "progresses dans sa candidature officielle pour organiser la Coupe du monde de rugby 2035, indique-t-elle dans un communiqué, avant la visite du directeur général de World Rugby dans le pays.

Cette rencontre doit permettre d'"avancer" dans "l'analyse technique" de l'organisation et ainsi

"démontrer que la région est prête", a expliqué le président de la fédération, Gabriel Travaglini.

D'autres pays d'Amérique du Sud comme le Brésil, le Chili ou l'Uruguay pourraient participer à l'organisation de ce Mondial en accueillant des rencontres, a précisé la fédération argentine.

Le Mondial-2027 sera organisé en Australie et celui de 2031 aux Etats-Unis, l'édition féminine de la compétition étant organisée dans ces mêmes pays deux ans plus tard.

Outre l'Argentine, actuelle cinquième nation



mondiale et trois fois demi-finaliste de la compétition (2007, 2015, 2023), le Japon, déjà organisateur

en 2019, s'est également officiellement positionné en janvier.

APS

CAF

Décision de la honte ! Une CAN, ça se gagne sur le terrain

Deux mois après avoir célébré leur deuxième étoile en Coupe d'Afrique des nations, les Sénégalais se sont réveillés mercredi matin en apprenant avec stupeur la décision de la Confédération africaine de football (CAF) de déchoir les Lions de la Teranga de leur titre, au profit du Maroc.

Par F Menad

La Confédération africaine de football (CAF) a sanctionné le Sénégal d'une défaite par forfait en finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations et déclaré le Maroc vainqueur, a communiqué la CAF mardi soir.

Lors de la finale de la CAN le 18 janvier dernier, les joueurs sénégalais avaient quitté le terrain sur ordre de leur entraîneur Pape Thiaw après un penalty accordé au Maroc dans le temps additionnel. Après de longues minutes d'interruption, le joueur marocain Brahim Diaz avait manqué son penalty, envoyant les deux équipes en prolongation où

Pape Gueye avait offert le sacre aux Sénégalais. « Le Jury d'Appel de la CAF considère que le comportement de l'équipe du Sénégal relève du champ d'application des articles 82 et 84 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations », a écrit la CAF.

« Il est établi que la Fédération sénégalaise de Football (FSF), à travers le comportement de son équipe, a enfreint l'article 82 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations. En application de l'article 84 du Règlement, l'équipe du Sénégal est déclarée forfait pour ce match, dont le résultat est enregistré sur le score de 3-0 en faveur de la Fédération Royale Marocaine de Football. »



La Fédération sénégalaise de football a qualifié d'« inique » le retrait de son titre de la Coupe

d'Afrique des Nations au profit du Maroc, et annoncé mercredi qu'elle allait faire appel devant

le Tribunal arbitral du sport à Lausanne.

F Menad

LIGUE 1 MOBILIS
MCA 2-1 USMK
Qui arrêtera le MCA

Par F Menad

Le MC Alger s'est imposé dans les arrêts de jeu face à l'USM Kenchela, grâce à Ghazala. Il confirme sa domination écrasante en championnat.

Le Mouloudia d'Alger a arraché une victoire précieuse contre l'USM Kenchela grâce à un but de Ghazala dans le temps additionnel. Ce succès permet aux Vert et Rouge de conforter leur première place au classement, avec désormais 7 longueurs d'avance sur le olympique Akbou.

Le Doyen peut s'enorgueillir et dire aujourd'hui qu'il a une équipe d'avance sur les autres. Mais ce ne fut pas facile, hier. Dès le coup d'envoi, le MCA a imposé son rythme en pressant haut ses adversaires. Les premières occasions sont venues de Kipré (9') et Ferhat (12'), mais le gardien Liman a su s'interposer. Les protégés de billet Dziri, plus timide, a cherché à profiter des contres, sans succès, et s'est vu légitimement refuser un penalty après consultation de la VAR (36') juste que quelques minutes avant la pause citron Bakir récupère la balle dans les 25 mettre



après leurs de Zinedine Ferhah et ouvre la marque sur ce but que l'arbitre de la rencontre siffle la première mi-temps s'est conclue sur un score de un but à zéro au faveur des visiteurs.

Au retour des vestiaires, le scénario s'est répété : un MCA offensif face à des Constantinois repliés en défense. Bangoura (50') et Benhaoua (53') ont manqué de peu d'ouvrir le score. Khaled Benyahia, l'entraîneur Mouloudéen, a alors renforcé son attaque en lançant Naidji, Boucherit et Anatouf, donnant un nouvel élan à son équipe. Bayazid (66') et Halaimia

(79') ont tenté leur chance, sans réussite.

Minutes après minutes le Mouloudia trouvait des espaces. Et le dénouement est survenu à la 95' : sur une belle remise de Tabti centre dans la surface de réparation trouvé Ghazala qui a trouvé le chemin des filets et aggrave la marque, offrant les trois points au MCA. Les visiteurs ont tenté de réagir, mais le gardien Benramdane a préservé l'avantage jusqu'au coup de sifflet final. Le Mouloudia poursuit sa chevauchée seul, plus personne ne semble en mesure de suivre son rythme.

LIGUE 1 MOBILIS
La 24e journée en un coup d'œil

Résultats partiels et buteurs, lors des matchs disputés mardi et mercredi, pour le compte de la 24e journée de Ligue 1 Mobilis, et devant se prolonger mercredi soir.

Mardi 17 mars 2026 :

- ES Mostaganem 3 : Toumi (SP,30e), Motrani (45e), El Mouadène (90e+ 4) Paradou AC 2 : Bendouma (5e), Kohilis (SP, 72e)
- Olympique Akbou 1 : Hitala (25e) CS Constantine 0 :
- MC Alger 2 : Menezla (87e), Ghezala (SP, 90e+7) USM Khenchela 1 : Bakir (45e + 2)
- MC Oran 2 : Kerroum (SP, 75e), Aoudjane (79e) MC El Bayadh 0 :

Mercredi, 18 mars 2026 :

- ES Ben Aknoun : 3 Hachoud (SP, 13e, 82e), Saad (31e) MB Rouissat : 2 Merzougui (SP 59e, 69e)
USM Alger - ES Sétif (22h00)
JS Kabylie - JS Saoura (22h00, à domicile)
CR Belouizdad - ASO Chlef (22h00, à domicile).

LIGUE 1 MOBILIS (24^E JOURNÉE)

Victoire de l'ES Ben-Aknoun devant le MB Rouissat (3-2)

L'ES Ben-Aknoun s'est imposée devant le MB Rouissat par 3-2, mi-temps (2-0) en match comptant pour la 24e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé mercredi au stade du 20 août (Alger).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Hachoud (13e sp et 82e) et Saad (31e) pour l'ESBA et Merzougui (59e sp et 69e) pour le MBR.

Grâce à cette victoire, l'ESBA consolide sa 6e place au classement général avec 34 points et 2 matches en retard, alors que le MBR reste scotché à la 11e place avec 27 pts et un match en retard.

Cette journée se déroulera fin ce mercredi soir avec le déroulement



des trois derniers matchs à savoir : USM Alger/ES Sétif, JS Kabylie/JS Saoura et CR Belouizdad/ASO Chlef.

Résultats partiels :

Mardi, 17 mars 2026 :

ES Mostaganem - Paradou AC 3-2
O. Akbou - CS Constantine 1-0
MC Alger - USM Khenchela 2-1
MC Oran - MC El Bayadh 2-0

Mercredi, 18 mars 2026 :

ES Ben Aknoun - MB Rouissat 3-2
USM Alger - ES Sétif 22h00
JS Kabylie - JS Saoura 22h00
(à huis clos)
CR Belouizdad - ASO Chlef 22h00
(à huis clos)

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	46	20
2). O.Akbou	39	22
3). CS Constantin	38	24
4). JS Saoura	37	22
5). MC Oran	36	23
6). ES Ben Aknoun	34	22
7). CR Belouizdad	29	18
8). JS Kabylie	28	19
→). USM Khenchela	28	22
→). ASO Chlef	28	23
11). MB Rouissat	27	23
12). USM Alger	26	18
→). ES Sétif	26	22
14). Paradou AC	17	22
→). ES Mostaganem	17	24
16). MC El Bayadh	14	24

APS

COMPÉTITIONS AFRICAINES

La CAF revalorise ses primes et ouvre une nouvelle ère financière pour les clubs

Dans un contexte de transformation du football africain, la Confédération africaine de football franchit un nouveau cap en annonçant une augmentation significative des primes allouées aux compétitions interclubs.

Par Abed MEGHIT

Cette décision marque une étape importante dans la stratégie de développement engagée par son président, Patrice Motsepe, depuis son arrivée à la tête de l'instance.

À partir de la saison 2025-2026, les vainqueurs de la Ligue des champions africaine percevront désormais 6 millions de dollars, soit une hausse spectaculaire de 50 % par rapport aux éditions précédentes.

La Coupe de la Confédération n'est pas en reste, avec une prime doublée atteignant 4 millions de dollars.

Une évolution qui témoigne de la volonté de la CAF de renforcer l'attractivité et la compétitivité de ses compétitions.

Cette revalorisation représente une opportunité majeure pour les clubs africains, notam-

ment pour les formations algériennes comme le CR Belouizdad et l'USM Alger, engagées dans les phases décisives des compétitions continentales.

En atteignant les sommets, ces clubs pourraient bénéficier de retombées financières considérables, susceptibles de renforcer leurs effectifs et d'améliorer leurs infrastructures. Au-delà des primes attribuées aux vainqueurs, la CAF a également renforcé son dispositif de solidarité.

Les clubs éliminés dès les tours préliminaires verront leur aide financière doublée, passant de 50.000 à 100.000 dollars.

Une mesure qui vise à soutenir l'ensemble des participants et à encourager une plus grande participation aux compétitions africaines.

Les chiffres témoignent de l'ampleur de cette transformation. En quelques années, le



montant total redistribué aux clubs a plus que doublé, atteignant plus de 42 millions de dollars par saison.

Cette politique ambitieuse a déjà produit des effets visibles, avec une participation record de 130 clubs lors de la dernière édition. Cette dynamique financière s'inscrit dans une vision

globale visant à professionnaliser le football africain et à le rendre plus compétitif sur la scène internationale.

En améliorant les conditions économiques des clubs, la CAF entend favoriser l'émergence de talents, renforcer les structures et offrir un spectacle de meilleure qualité aux suppor-

ters. Toutefois, cette avancée intervient dans un contexte où l'instance est également confrontée à des critiques sur sa gouvernance.

Le défi sera donc de concilier développement économique et crédibilité institutionnelle, afin de garantir un avenir durable au football africain.

La FIFA s'associe à YouTube pour renforcer la diffusion du Mondial 2026



La FIFA a annoncé un partenariat innovant avec YouTube dans le cadre de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, faisant de l'entreprise de technologie une "plateforme préférentielle" de la compétition et ouvrant de nouvelles perspectives de diffusion et de monétisation pour les partenaires médias comme pour les créateurs de contenu. Cet accord permettra notamment aux diffuseurs officiels d'exploiter pleinement leurs chaînes YouTube en proposant des contenus variés - analyses, coulisses, récits - et de promouvoir l'événement en amont grâce aux archives numériques de l'instance.

Pour la première fois, ils pourront également diffuser en direct les dix premières minutes de chaque match sur YouTube, ainsi que certains matchs en intégralité, dans le but d'attirer un public global et de rediriger les spectateurs vers les diffuseurs principaux.

En parallèle, la chaîne officielle de la FIFA propose des contenus exclusifs et des archives, incluant des matchs historiques et des grands moments du football. L'accord prévoit en outre un accès inédit pour de nombreux créateurs de contenu YouTube, chargés de couvrir la compétition sous des angles variés - analyses, coulisses, récits - et de promouvoir l'événement en amont grâce aux archives numériques de l'instance.

"Ce sera du jamais vu pour les supporters du monde entier", a déclaré le secrétaire général de la FIFA, Mattias Grafstrom, soulignant la volonté de maximiser l'impact de la compétition organisée au Canada, au Mexique et aux États-Unis. De son côté, Justin Connolly, vice-président et responsable des médias et du sport de YouTube, a mis en avant une expérience « globale, interactive et centrée sur les fans ». La FIFA estime que cette collaboration s'inscrit dans sa stratégie de plateformes privilégiées, tout en renforçant la protection de ses droits et en favorisant l'engagement de nouvelles générations de supporters à travers des formats numériques enrichis.

LIGUE 2 AMATEUR
Mustapha Bouchina et Siriman Konaté, symboles de l'excellence et de la régularité

Par Abed MEGHIT

Le Championnat de Ligue 2 amateur continue de révéler des talents prometteurs et de mettre en lumière des performances individuelles remarquables.

Pour le mois de février, la Ligue nationale de football amateur a distingué deux joueurs qui se sont illustrés par leur régularité et leur impact décisif : Mustapha Bouchina et Siriman Konaté.

Évoluant sous les couleurs de la JS El-Biar, Mustapha Bouchina a été élu meilleur joueur de la poule Centre-Ouest.

Ses performances constantes, sa vision du jeu et sa capacité à influencer les résultats de son équipe ont fait de lui un élément clé dans la dynamique positive de son club.

Par son engagement et sa détermination, il incarne parfaitement les valeurs du football de compétition.

Dans la poule Centre-Est, Siriman Konaté, joueur de l'US Chaouia, a une nouvelle fois confirmé tout son talent en décrochant cette distinction pour la deuxième fois de la saison. Auteur de prestations solides et régulières, il s'est imposé comme un pilier de son équipe, capable de faire la différence dans les moments décisifs. La remise des trophées, organisée à l'occasion de la 23e journée du championnat, a permis de saluer publiquement ces performances et de valoriser l'engagement des joueurs évoluant dans les divisions inférieures.

Cette reconnaissance contribue à renforcer la visibilité du



championnat et à encourager les jeunes talents à poursuivre leurs efforts. Au-delà des distinctions individuelles, ces récompenses témoignent de la vitalité du football amateur en Algérie.

Elles mettent en lumière un vivier de joueurs talentueux, prêts à franchir les paliers supérieurs et à contribuer au développement du football national.

Dans un contexte où la formation et la détection des talents

constituent des enjeux majeurs, la Ligue 2 amateur joue un rôle essentiel.

Elle offre un cadre compétitif propice à l'épanouissement des joueurs et à l'expression de leur potentiel.

Les performances de Mustapha Bouchina et Siriman Konaté en sont une illustration éclatante, confirmant que l'avenir du football algérien se construit aussi sur les terrains de l'ombre.



REAL MADRID

PENALTY, LE NOUVEAU GESTE DE VINICIUS

Lors du 8e de finale aller de Ligue des Champions face à Manchester City (3-0) mercredi dernier, l'ailier du Real Madrid Vinicius Junior (25 ans, 12 matchs et 5 buts en LdC cette saison) a proposé à Federico Valverde de tirer le penalty obtenu en seconde période. L'Uruguayen, qui avait déjà inscrit trois buts, avait refusé, laissant le soin au Brésilien de défier Gianluigi Donnarumma, qui s'était interposé. Rebelote ce mardi.

Sur un nouveau penalty obtenu par Vinicius pendant la manche retour (2-1), l'Auriverde a encore offert le ballon à Valverde. Nouveau refus de son coéquipier. "J'ai proposé le penalty à Fede Valverde, mais il a dit qu'il voulait que je le tire à nouveau. Je le remercie pour sa confiance", a révéle le double buteur de la soirée.

BARCELONE YAMAL, LES ATTENTES DE FLICK

Malgré son but sur penalty pour égaliser (1-1) dans les derniers instants, l'ailier du FC Barcelone Lamine Yamal (18 ans, 7 matchs et 4 buts en LdC cette saison) avait été très bien surveillé par le latéral gauche de Newcastle Lewis Hall lors du 8e de finale aller de la Ligue des Champions. Avant la manche retour mercredi au Camp Nou, l'entraîneur des Blaugrana Hans-Dieter Flick a défini ses attentes envers l'international espagnol.

"Si je m'attends à voir Yamal faire la différence ? Bien sûr. Lamine est un joueur capable de faire la différence. Lundi, il s'est entraîné de manière fantastique. La Ligue des Champions est la plus grande compétition au monde et tout le monde rêve d'y participer, c'est une motivation supplémentaire pour chaque joueur", a répondu l'Allemand en conférence de presse ce mardi.

Comme toujours, Yamal sera attendu au tournant.

NEWCASTLE HOWE NE DOUTE PAS DE TONALI

Dans la perspective du prochain mercato d'été, le milieu de terrain de Newcastle Sandro Tonali (25 ans, 10 matchs et 1 but en LdC cette saison) fait l'objet de nombreuses rumeurs concernant un éventuel départ. Avant de défier le FC Barcelone mercredi lors du 8e de finale retour de la Ligue des Champions (1-1 à l'aller), le manager des Magpies Eddie Howe ne doute pas de l'implication de l'international italien.

"Tout ce que j'ai toujours vu chez lui, c'est quelqu'un de totalement dévoué, qui s'intègre parfaitement à l'équipe et qui est très altruiste. Il est là pour l'équipe. C'est l'attitude que j'ai observée chez lui. Oubliez tout ce qui se dit sur Sandro, il est pleinement engagé", a affirmé le coach anglais devant les médias ce mardi.

Pour rappel, Tonali a été associé à Arsenal et à la Juventus Turin.

TOTTENHAM LE COUP DE GUEULE DE VAN DE VEN

En difficulté en Premier League, Tottenham doit faire face à des rumeurs sur un possible relâchement des joueurs dans la lutte pour le maintien. Une hypothèse balayée par le défenseur central Micky van de Ven (24 ans, 36 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison), qui a dénoncé des informations totalement infondées.

"J'ai vu passer certaines choses... Les journalistes disent juste des choses et on se demande comment ils peuvent inventer ça, que les joueurs sont désintéressés ou ne se soucient pas de la situation. La seule chose que je peux dire, c'est que ce n'est pas vrai, a réagi le Néerlandais face à la presse. C'est vraiment n'importe quoi ! Les gens inventent des choses et c'est frustrant pour nous, parce que les supporters commencent à y croire."

BAYERN ABSENCE PROLONGÉE POUR MUSIALA

Revenu en janvier après une fracture du péroné subie en juillet face au PSG lors de la Coupe du monde des clubs, Jamal Musiala (23 ans, 11 apparitions et 3 buts toutes compétitions cette saison) est de nouveau contraint de s'arrêter. Selon Sky Sport Allemagne, le milieu offensif devrait être absent pendant plusieurs semaines.

Musiala souffre de la cheville depuis le huitième de finale aller de Ligue des Champions face à l'Atalanta Bergame (6-1), la semaine dernière. Déjà absent ce week-end contre le Bayer Leverkusen (1-1), l'international allemand va aussi manquer le match retour face à la Dea mercredi (21h). Le staff bavarois ne veut prendre aucun risque avec son talent, qui pourrait aussi faire l'impasse sur la réception de l'Union Berlin, samedi prochain, avant la trêve internationale. Une période de deux semaines que Musiala pourrait passer loin de sa sélection pour récupérer pleinement.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL

DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.ora@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

RAMADHAN 2026

Un élan de solidarité remarquable avec un grandiose concours de circoncision collective au profit des enfants orphelins

Dans une atmosphère empreinte de générosité et de fraternité, la Fondation Salima Souakri pour l'Action Caritative et Humanitaire a marqué la clôture de son programme ramadanese 2026 par l'organisation d'un important concours de circoncision collective au profit des enfants orphelins et issus de familles nécessiteuses.



Par Abed Meghit

Une initiative à forte portée humaine qui illustre, une fois de plus, l'engagement constant de la société civile dans la promotion des valeurs de solidarité et d'entraide, particulièrement durant le mois sacré de Ramadan.

C'est dans le cadre élégant de la salle Univers, relevant de l'hôtel Sheraton Club des Pins, que s'est déroulé cet événement d'envergure, dans une ambiance familiale chaleureuse et profondément marquée par l'esprit de partage.

Parents, enfants et invités ont vécu des moments de joie et d'émotion, où les sourires des bénéficiaires traduisaient l'impact concret de cette action caritative.

L'organisation minutieuse et la qualité de l'accueil ont contribué à faire de cette cérémonie un moment inoubliable pour tous les participants. Au-delà de l'acte médical, ce concours de circoncision collective s'est voulu une véritable fête sociale, visant à alléger les charges des familles vulnérables tout en offrant aux enfants concernés une expérience digne, sécurisée et empreinte de bienveillance.

Cette démarche s'inscrit dans une vision globale portée par la fondation, celle de redonner espoir et dignité aux franges les plus fragiles de la société.

L'événement a également été marqué par la présence de nombreuses personnalités issues de divers horizons, témoignant de l'intérêt croissant accordé aux initiatives citoyennes à vocation sociale.

La mobilisation du corps médiatique, venu couvrir cette manifestation, a permis de mettre en lumière ces actions exemplaires et d'amplifier leur portée auprès du grand public. Durant tout le mois de Ramadan, la Fondation Salima Souakri a déployé un programme riche et diversifié, conjuguant actions de solidarité et interventions ciblées au profit de plusieurs catégories sociales. Des aides alimentaires aux opérations de soutien destinées aux enfants malades et aux personnes à besoins spécifiques, en passant par l'accompagnement des familles démunies, la fondation a su répondre présente sur plusieurs fronts, affirmant ainsi son rôle actif dans le tissu associatif national.

Cette dynamique solidaire n'aurait toutefois pu se concrétiser sans l'appui précieux de partenaires engagés.

À cet égard, la fondation a tenu à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des contributeurs ayant participé à la réussite de cet événement, notamment la direction de l'hôtel Sheraton Club des Pins pour son accompagnement et son soutien logistique.

Les remerciements ont également été adressés à tous les acteurs ayant contribué, de près ou de loin, à la concrétisation de cette noble initiative. À travers ce type d'actions, la Fondation Salima Souakri confirme son engagement indéfectible en faveur de la solidarité sociale et de l'action humanitaire, en portant un message universel fondé sur l'entraide, la compassion et le respect de la dignité humaine. Une démarche qui, au-delà de l'événement ponctuel, s'inscrit dans une vision durable visant à construire une société plus juste et plus solidaire.

DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

Abdelmadjid Tebboune impulse un nouveau souffle avec un remaniement stratégique du corps diplomatique et consulaire

Dans une démarche visant à renforcer la présence et l'efficacité de l'Algérie sur la scène internationale, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel d'envergure au sein du corps diplomatique et consulaire.

Cette décision, annoncée à travers un communiqué officiel de la Présidence de la République, s'inscrit dans une dynamique de modernisation et d'adaptation de l'appareil diplomatique aux nouveaux enjeux géopolitiques et économiques.

Ce remaniement porte sur la nomination de dix-neuf ambassadeurs, de cinq consuls généraux et de deux consuls, traduisant une volonté claire de redynamiser les représentations diplomatiques de l'Algérie à l'étranger.

À travers ces désignations, les autorités entendent insuffler une nouvelle impulsion à l'action extérieure de l'État, en misant sur des profils capables de porter efficacement les intérêts nationaux dans un contexte international en constante mutation.

Au-delà de son caractère administratif, ce mouvement s'inscrit dans

une vision stratégique plus large, où la diplomatie algérienne est appelée à jouer un rôle central dans la consolidation des partenariats, l'élargissement des opportunités économiques et la défense des positions du pays sur les grandes questions régionales et internationales.

Dans cette perspective, le renforcement du réseau diplomatique apparaît comme un levier essentiel pour accompagner les ambitions de l'Algérie sur la scène mondiale.

Cette réorganisation vise également à améliorer la qualité des services consulaires, notamment en direction de la communauté nationale établie à l'étranger. En plaçant la prise en charge des préoccupations des ressortissants au cœur de ses priorités, l'État entend garantir une assistance plus efficace, plus rapide et mieux adaptée aux besoins des citoyens vivant hors du territoire national. Dans un environnement international marqué par des défis multiples, allant des mutations économiques aux enjeux sécuritaires, la diplomatie algérienne est appelée à faire preuve de réactivité, de cohérence et d'anticipation.

Le mouvement opéré par le chef de l'État s'inscrit ainsi dans une logique de renouvellement des compétences et de renforcement des capacités institutionnelles, afin de permettre aux représentations diplomatiques de répondre avec efficacité aux exigences actuelles. Cette décision illustre, en outre, la volonté des pouvoirs publics de consolider la place de l'Algérie en tant qu'acteur influent sur la scène internationale, tout en veillant à la protection de ses intérêts stratégiques.

Elle traduit également une orientation vers une diplomatie plus proactive, capable de saisir les opportunités et de faire face aux défis avec détermination.

En opérant ce mouvement ciblé, le président de la République confirme son engagement à moderniser les instruments de la politique extérieure et à doter l'Algérie d'un appareil diplomatique en phase avec ses ambitions.

Une évolution qui s'inscrit dans la continuité des réformes engagées pour renforcer l'efficacité de l'action publique et affirmer le rôle du pays sur l'échiquier international.

Abed M.

ALGÉRIE - OMAN

Le président de la République reçoit les vœux de sa Majesté le Sultan d'Oman à l'occasion de l'avènement de l'Aïd El-Fitr

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, un appel téléphonique de son frère, sa Majesté Haitham ben Tariq, Sultan d'Oman, pays frère, qui lui a adressé ses vœux à l'occasion de l'avènement de l'Aïd El-Fitr, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, sa Majesté Haitham ben Tariq, Sultan d'Oman, pays frère, qui lui a adressé ses vœux à l'occasion de l'avènement de l'Aïd El-Fitr, souhaitant au peuple algérien davantage de bien-être et de stabilité", lit-on dans le communiqué.

A son tour, "le président de la République a remercié son frère, le Sultan d'Oman, et lui a adressé ses vœux à l'occasion de l'avènement de l'Aïd, priant Dieu Tout-Puissant de permettre au Sultanat et au peuple omanais frère de jouir de paix et de sécurité".

ÉDITORIAL DKNEWS

DU JOUR

Initiatives locales : le développement territorial s'affirme comme levier stratégique d'une économie équilibrée

Par Abed Meghit

Dans une dynamique résolument tournée vers la consolidation d'un développement harmonieux et inclusif, les initiatives locales en Algérie s'imposent aujourd'hui comme des vecteurs essentiels de transformation économique et sociale. À travers une série de programmes ambitieux, les pouvoirs publics misent sur des réalisations concrètes touchant directement la vie quotidienne des citoyens, en particulier dans les domaines des services publics, de l'habitat, de la santé et de l'éducation. Cette approche traduit une volonté affirmée de réduire les disparités régionales et d'insuffler une nouvelle dynamique aux territoires en quête de rattrapage.

L'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, la construction de logements et la modernisation des structures sanitaires et éducatives illustrent parfaitement cette orientation. Ces projets structurants ne se limitent pas à des réponses ponctuelles aux besoins des populations, mais s'inscrivent dans une vision globale visant à renforcer l'attractivité des régions et à stimuler les investissements. En parallèle, le renforcement de l'équilibre régional constitue un axe stratégique majeur, avec la mise en place de programmes complémentaires ciblant les wilayas accusant des retards dans certains secteurs clés. Le découpage administratif apparaît, dans ce contexte, comme un levier décisif de développement. En favorisant la création de nouveaux espaces administratifs et économiques, il permet de rapprocher la décision du citoyen et de faciliter le lancement de projets d'envergure. Cette réorganisation territoriale contribue également à une meilleure gestion des ressources locales, qu'elles soient humaines ou naturelles, tout en ouvrant la voie à de nouvelles opportunités d'investissement.

Sur le terrain, les effets de cette politique commencent à se faire sentir. Les infrastructures se multiplient, les équipements publics se modernisent et les projets générateurs de richesse se développent à un rythme soutenu. Cette transformation progressive du paysage régional s'accompagne d'une amélioration notable de la qualité de vie, grâce à l'introduction de nouvelles formes d'organisation sociale et économique. Les citoyens bénéficient ainsi d'un accès facilité aux services essentiels, dans un environnement en constante évolution.

Par ailleurs, l'émergence d'initiatives citoyennes, souvent portées en collaboration avec les associations de la société civile, témoigne d'un engagement croissant des populations dans le processus de développement. Ces initiatives participent à la consolidation d'une économie locale dynamique, capable de générer une croissance autonome et durable. Elles traduisent également une nouvelle forme de solidarité, fondée sur la participation active de tous les acteurs du territoire. Les assemblées locales jouent un rôle central dans cette dynamique. En tant qu'institutions de proximité, elles sont chargées d'accompagner et de soutenir ces initiatives, tout en veillant à leur cohérence avec les orientations nationales. Leur action contribue à renforcer la gouvernance locale et à garantir une meilleure adéquation entre les besoins exprimés et les solutions apportées.

Les résultats sont déjà visibles dans plusieurs wilayas, où les projets réalisés ont permis la création de milliers d'emplois, l'amélioration des réseaux routiers et l'émergence de nouveaux pôles économiques. Ces avancées témoignent de la pertinence des choix opérés et de la capacité des territoires à se réinventer. Plus qu'une simple politique de développement, il s'agit d'une véritable stratégie de transformation, visant à construire une économie nationale équilibrée, fondée sur la valorisation des potentialités locales et la promotion d'une croissance inclusive.

AUDIENCE

Le ministre de l'Economie de la connaissance reçoit le directeur du bureau de l'OMPI à Alger

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a reçu, au siège du ministère, le directeur du bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à Alger, Othmane Ahmed Mohamed Salek, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer le partenariat et la coopération en matière de promotion de la propriété intellectuelle, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée mardi, a été l'occasion d'évoquer les mécanismes de redynamisation du programme du Centre de propriété intellectuelle pour les af-

faïres, visant à accompagner les start-up et les micro-entreprises, notamment à travers l'adoption de stratégies de valorisation de la propriété intellectuelle et l'exploitation des actifs immatériels issus de la recherche et de l'innovation, de manière à contribuer au renforcement de l'économie de la connaissance, a précisé la même source.

Les entretiens ont également porté sur la contribution de l'OMPI à la prochaine édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2026), dans le cadre du soutien aux initiatives visant le développement de l'écosystème de l'innovation sur le continent africain, souligne le communiqué.